

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS «BLUE CHIP»
(418) 652-8011 / 1-800-463-8317
9.75%*
5 ans, garanti
10000\$ minimum
Éligible 100% au R.E.E.R. après 18
*Taux sujet à changement

LE SOLEIL

Le choix «affaire»
(418) 624-7900
**Parc industriel
de Charlesbourg**
Ville de CHARLESBOURG

JEUDI 12 JANVIER 1995

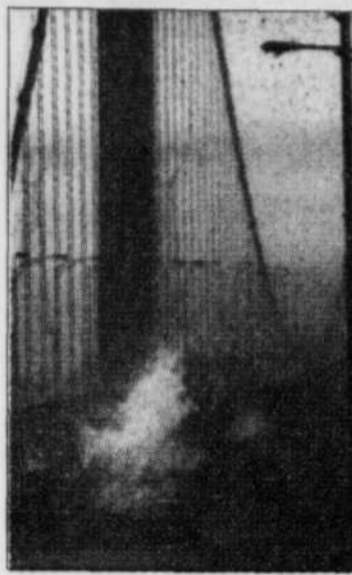
QUÉBEC, 9^e ANNÉE, N° 14
48 PAGES, 3 CAHIERIS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 TPS 0,24 TVQ 0,24 3,98

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS TVQ
FLORIDE 1,50\$ US

50¢ Plus TPS TVQ

LA RÉGION



L'hiver mord pour la première fois

Le pire froid depuis le début de l'hiver a frappé hier automobilistes et locataires. Et, aujourd'hui, c'est la neige qui doit se mettre de la partie. **A-3**

Frictions au sujet de la médecine nucléaire

Le Bas-Saint-Laurent devra vraisemblablement dire non à l'un des deux médecins spécialisés en médecine nucléaire prêts à venir y travailler. **A-15**

LE MONDE



Le président tchétchène parle de paix

Tandis que le Kremlin songe à prendre l'armée en main, le président tchétchène s'est dit prêt à discuter si la Russie cesse les combats. **C-1**

LE CANADA

Moins de libérations conditionnelles

Le nombre de prisonniers qui se voient accorder une libération conditionnelle a chuté d'environ un tiers depuis la controverse entourant certains crimes. **A-3**

LES FAITS DIVERS

Mort après s'être étouffé dans la neige

Un garçon de 12 ans qui s'était étouffé après avoir été partiellement enseveli sous la neige, à Saint-Etienne-de-Lauzon lundi, a été déclaré mort hier. **A-2**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-7
Arts	C-2 et C-3
Bridge	C-7
Décès	C-7 et C-8
DEDUCTO	C-5
Éditorial	A-14
Horoscope	C-7
Le Monde	C-1
Où aller à Québec	C-3
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	A-13
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Neige et poudrière, possibilité de grésil en fin de journée, maximum -4. **S-16**

Lucien Bouchard mène un dur combat



Le chef du Bloc québécois a fait son entrée discrète à l'Institut de réadaptation de Montréal juste après le jour de l'An. Il y suit un entraînement de 80 heures pour réapprendre à marcher et à vivre son quotidien. Précipité brutalement dans le monde des amputés par une infection fulgurante qui lui a coûté sa jambe gauche, Lucien Bouchard mène un dur combat et doit s'habituer à porter une prothèse. On rapporte qu'il est un patient fort et courageux. **page A-15**

Les Îles décident de s'acheter un bateau usagé

CAP-AUX-MEULES — La Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA) prendra les 30 millions \$ offerts par le gouvernement fédéral et achètera un traversier usagé qui devrait prendre, au printemps 96, la relève du *Lucy Maud Montgomery* entre les Îles-de-la-Madeleine et le continent.

par **ACHILLE HUBERT**
collaboration spéciale

Le directeur général de la CTMA, Roméo Cyr, a indiqué ses intentions hier, de retour aux Îles après une rencontre à Ottawa avec des ministres fédéraux et le ministre québécois Daniel Paillé.

«Si Ottawa n'a pas plus d'argent à consacrer à la construction d'un navire, Québec en

n'a pas plus», constate M. Cyr, déçu qu'il ait fallu tant de temps pour aboutir à cette conclusion. Il s'est dit fatigué de ces discussions qui traînent depuis des mois.

Dans les prochaines semaines, le *Lucy Maud Montgomery* rentrera aux chantiers maritimes de Les Méchins pour y subir son inspection annuelle avant de s'attaquer à ce qui serait sa dernière saison. Et de leur côté, les dirigeants de la CTMA mandate-

ront des courtiers qui devront chercher un navire à travers le monde.

Le gouvernement fédéral s'est montré souple dans les modalités de versement des 30 millions \$ pour le futur traversier.

Pour sa part, le gouvernement du Québec espérait faire construire un tout nouveau bateau afin de desservir cette région et assurer ainsi la survie du chantier maritime de la MIL-Davie, à Lévis, où il ne reste que quelques centaines de travailleurs alors qu'il y en avait quelque 3000 il y a deux ans.

Autre texte page A-7

C'EST PARTI!

Un calendrier de 48 matchs dès la semaine prochaine

NEW YORK — La guerre froide dans le hockey a pris fin hier lorsque les propriétaires et les joueurs en sont venus à une entente de principe mettant ainsi fin à un lock-out de 103 jours.

par **ALAN ADAMS**
de la Presse canadienne

Les négociateurs du côté de l'Association des joueurs de la Ligue nationale (AJLNH) ont finalement proposé à leurs membres d'accepter l'offre «finale, finale, finale, finale» des propriétaires pour ainsi mettre un terme au conflit qui a menacé la tenue de la saison 1994-1995.

La ratification de l'entente par les joueurs devait commencer hier soir par vote secret.

Le président de l'AJLNH, Mike Gartner, a fait connaître la décision des dirigeants à Toronto, hier midi, après une rencontre entre le directeur exécutif de l'AJLNH Bob Goodenow et le commissaire Gary Bettman, à New York.

«Sommes-nous heureux des dommages que ce conflit a occasionnés au hockey? a demandé Gartner. Sommes-nous heureux d'avoir perdu des millions de dollars? Sommes-nous heureux d'avoir entaché les relations entre les propriétaires et les joueurs?»

«Non, nous ne sommes pas contents de tout cela. Mais nous sommes heureux de savoir que nous jouerons au hockey prochainement», a-t-il tranché.

Bettman soulagé

«Je suis évidemment heureux et soulagé», a déclaré Bettman lors d'une conférence de presse 90 minutes après l'annonce de Gartner.

Bettman, les traits tirés, a fait savoir que les négociateurs avaient jusqu'à midi demain pour mettre au point les derniers détails de l'entente et pour élaborer un calendrier maintenant réduit à 48 matchs qui commencerait la fin de semaine prochaine.

«En venir à une entente n'est pas la fin en soi, ce n'est que le début. Nous devons travailler tous ensemble afin de faire en sorte que ce grand sport atteigne de nouveaux sommets», a dit le commissaire.

Avec la nouvelle entente d'une durée de six ans, l'autonomie complète sera accordée aux joueurs âgés de 32 ans au cours des trois premières années du contrat de travail et à 31 ans pour les trois années suivantes.

En ce qui a trait au repêchage, la nouvelle entente comprendra neuf rondes pour les joueurs de 19 ans avec possibilité pour ceux âgés de 18 ans de s'inscrire.

Plafond pour les recrues

Un plafond salarial pour les recrues allant de 850 000 \$ (US) en 1995 à 1 075 000 \$ en l'an 2000 sera de plus en vigueur. Le premier contrat d'un joueur ne devra pas excéder trois ans et les recrues n'auront pas le droit à l'arbitrage.

Les deux parties pourront rouvrir le contrat collectif à la fin de la saison 1997-1998.

- Aubut subit un cuisant revers
 - Crawford rêve des plus grands honneurs
- pages S-2 à S-5**

Le grand perdant : l'amateur

Après un lock-out d'une durée de presque quatre mois, les activités reprendront, la semaine prochaine, dans la Ligue nationale de hockey.



Personne ne pleurera sur le sort des joueurs et des propriétaires. Ils sortent tous deux gagnants, surtout les joueurs, de ce long conflit. Les grands perdants sont encore une fois les amateurs et le hockey. Ils subiront un calendrier amputé de bonnes équipes et de bons joueurs.

Tenus en otages, poussés à l'exaspération, des amateurs ont décroché. Ils ne veulent plus rien savoir des millionnaires du hockey. Les irréductibles deviendront de plus en plus exigeants. Ils ne toléreront plus les mauvais spectacles beaucoup trop nombreux dans la Ligue nationale. Ils auront la mèche courte et n'hésiteront pas à manifester leur mécontentement.

Si propriétaires et joueurs ont obtenu des garanties dans la nouvelle entente qui sera ratifiée dans les prochaines heures, les amateurs sont encore à la merci d'une foule d'impondérables. Les deux clans n'ont pris aucun engagement pour améliorer la qualité du spectacle. Ils ne parleront que de gros sous. Les propriétaires ne diminueront pas le prix des billets et d'autres joueurs comme Steve Duchesne ne respectent pas des contrats dûment signés.

Pour appuyer leurs revendications, les joueurs se comparient à des artistes. Or, les véritables artistes n'ont pas droit à l'erreur, à la médiocrité. Des hockeyeurs risquent de fondre dans leurs pantalons dans les prochaines semaines. Ils seront soumis à une pression énorme. Les amateurs les auront à l'œil...

«J'vous dis qu'en hiver, c'est pratique un amigo!»

Une tempête?
Une crevasse?
Un retard?
En cas de pépin, pas de panique... vous pouvez toujours compter sur Amigo!

CANTEL amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Pour information sur les services cellulaires Sécurité et Personnel Amigo, consultez un détaillant autorisé ou composez le **1 800 263-8867**

FAITS DIVERS

Il meurt à l'hôpital, deux jours après

Un jeune enseveli sous la neige à Saint-Étienne

SAINTE-ÉTIENNE-DE-LAUZON — Un petit bonhomme de 12 ans est décédé la nuit dernière au CHUL, où il reposait depuis lundi, après avoir été partiellement enseveli sous la neige, devant sa maison d'accueil de Saint-Étienne-de-Lauzon.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Benoît Dulac-Guay était un déficient intellectuel. Il avait un âge mental de deux ou trois ans, avait déclaré la travailleuse sociale à ses parents nourriciers, Lucille Dumas et Gilbert Rioux, qui hébergeaient l'enfant depuis le 20 décembre.

Lundi matin, Benoît est allé jouer dehors, autour de la maison

située au 32, rue du Bocage, à Saint-Étienne. Il a pelleté le patio, à l'arrière, puis il s'est dirigé vers le petit amoncellement de neige sur le bord de la rue.

Tout allait bien

«Je le voyais bien de ma cuisine, relate Mme Dumas. Il a pelleté un peu, puis il s'est amusé à faire des formes d'ange dans la neige. Un peu après midi, mon garçon est venu me dire que Benoît était in-

te dans le banc de neige. Je suis sortie, je lui ai crié, mais je n'ai pas eu de réponse.»

Benoît était à plat ventre sur le congère. Son tronc et sa tête étaient enfoncés dans un trou, obliquement par rapport à ses jambes.

Il panique et s'étouffe

Les médecins ont dit à Mme Dumas que, dans un mouvement de panique, le garçon a probablement avancé plus avant dans le trou au lieu de reculer pour se débarrasser.

Il s'est étouffé dans ses vomissements. Lucille Dumas et son fils ont

extirpé Benoît de l'amas de neige et l'ont transporté à l'intérieur de la maison pendant qu'une voisine faisait le 9-1-1.

Les manœuvres de réanimation prodiguées par les policiers et les ambulanciers n'ont rien donné.

L'enfant a été conduit au Centre hospitalier de l'université Laval à Sainte-Foy, où il a été branché à un respirateur artificiel.

Il a été débranché mardi et a rendu l'âme vers 1 h hier.

«Veux pas l'école»

«Ce matin (hier), je lui avais montré les vêtements qu'il porterait demain pour aller à l'école,

raconte Mme Dumas. Il m'a dit «non, veux pas, va me cacher.» Je me demande s'il a réellement voulu se cacher dans un trou pour éviter d'aller à l'école demain. Je suis triste. Je pense qu'il allait mieux depuis qu'il était chez nous. Il avait passé le jour de l'An avec sa mère et était revenu le 2 janvier, de très bonne humeur.»

Le coroner Bernard Couillard mène l'enquête sur cet accident.

Par ailleurs, François Houle, porte-parole du bureau du coroner, a affirmé que Benoît Dulac-Guay était chroniquement mort à l'arrivée des policiers de la Chaudière-Ouest sur les lieux de l'accident.



Benoît DULAC-GUAY



La maison y passe

Une maison unifamiliale sise au 31, rue Robitaille à Breakeyville a été rasée par les flammes, hier. L'incendie a pris naissance vers 13h15 mais n'a été maîtrisé que deux heures plus tard. Les pompiers volontaires de Breakeyville ont dû demander l'assistance de leurs confrères de Saint-Lambert. Personne n'a été blessé.

Trois supermarchés ont dû vider leurs tablettes

Natrel victime d'un présumé empoisonnement de ses produits

QUÉBEC — Deux supermarchés de la région de Québec ont dû retirer d'urgence de leurs tablettes, hier, les produits laitiers fabriqués par Natrel, quelques instants après que l'entreprise eut reçu un appel anonyme affirmant qu'un homme venait d'y injecter «une substance toxique».

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Les marchands visés par la menace sont les supermarchés Maxi de la Place Lebourgneuf, situé au 5500, boulevard des Gradins, à Charlesbourg et le magasin Héritage, des Promenades du Sud, au 940, chemin du Sault, à Saint-Romuald. Un troisième magasin, situé à Cap-de-la-Madeleine, a également été victime de la menace.

Les produits concernés par le retrait sont commercialisés sous les marques Québon, Laval, Purdélise, Ultra'crème, Ultra'mage, Glacier, Yoplait et Cascade. Tous ces produits ont été retirés de la vente sur ordre de Natrel, qui soutient avoir agi par mesure de prudence.

L'entreprise laitière a reçu l'appel anonyme en après-midi à son siège social de Longueuil. Elle en a aussitôt avisé Santé Canada qui a ouvert une enquête afin d'évaluer la situation.

Dans un communiqué commun, Natrel et Provigo prient les consommateurs qui auraient acheté un produit laitier Natrel avant l'ordre de retrait de bien vouloir le retourner à l'un des supermarchés visés pour un échange ou un remboursement.

Hier soir, les policiers de la région n'avaient reçu aucune plainte relativement à cette affaire qui rappelle celle des dindes soit-disant empoisonnées à Vancouver. Les deux chaînes visées par de

prétendus militants des droits des animaux n'ont eu d'autre choix que de détruire les milliers de volatiles ramenés par leurs clients en pleine période de Noël, même si aucun cas d'intoxication alimentaire n'avait été rapporté.

■ Violence à la O. J.

LOS ANGELES (Reuter) — O. J. Simpson a battu, giflé et donné des coups de pied à son ex-épouse, l'a frappée durant leurs relations sexuelles et a menacé de couper la tête à n'importe lequel de ses amis s'il les surprénait au volant de ses voitures, d'après des documents déposés en cour par l'accusation et rendus publics hier. Les allégations ont été présentées au cours d'une audience sur l'admissibilité de preuves portant sur la soi-disant conduite agressive passée de Simpson.

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. terminus
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés 686-3344
Annonces classées 647-3311
Carrières et professions 686-3270
Publicité détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3266
Rédaction 686-3394
Promotion 686-3342
Renseignements 686-3233

LA QUOTIDIENNE

tirage du 11-01-95
0-6-7
3-5-10-28-41-47
5-2-3-9

BANCO

tirage du 11-01-95
2-3-6-7-12-22-23-32-35-36-
37-38-39-40-47-48-56-57-59-61

6/49
tirage du 11-01-95
3-5-10-28-41-47
(complémentaire)

42
EXTRA
764663

Plus de 400 accusations portées contre cinq fraudeurs

QUÉBEC — Cinq résidents du Lac-Saint-Jean ont dû répondre en décembre à pas moins de 433 accusations pour usage de faux documents, complots et fraudes relativement à une escroquerie de plus de 1 million \$ commise aux dépens de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Ces fraudes auraient été perpétrées entre 1988 et 1992 par le truchement de la Corporation Waskahegen et d'Habitat métis du Nord, deux sociétés qui logent à la même adresse à Mistassini, indique l'enquêteur Benoît Bussière, de l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec.

Programme de la SHQ

La Corporation Waskahegen, qui remplit un rôle similaire à celui d'un office municipal d'habitation, administre les programmes de la SHQ destinés, entre autres, aux autochtones vivant hors réserves.

Habitat métis du Nord gère quant à elle un parc immobilier, des logements dans plusieurs régions de la province offerts aux autochtones hors réserves et aux personnes à revenus faibles.

Les cinq Jeannois accusés en décembre oeuvrent à divers titres auprès de ces deux sociétés sans but lucratif.

Gilles Bérubé, 46 ans, dirige la Waskahegen et siège au conseil d'administration d'Habitat métis du Nord. Son frère de 40 ans, Jean-Guy Bérubé, travaille comme inspecteur à la Waskahegen.

Un beau-frère de ce dernier, Normand Duchesne, 42 ans, est entrepreneur en construction.

Les agents de la SQ croient qu'ils auraient été aidés par Laurent-Paul Chartier, un ancien directeur d'une caisse populaire, âgé de 43 ans, et par sa conjointe, Carole Tremblay, 42 ans.

Enquête d'un an

La SQ a ouvert son enquête en 1993, après que la SHQ eut déposé une plainte.

Cette société, assistée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, avait réalisé au préalable sa propre enquête interne sur les irrégularités décelées par ses employés au printemps de 1992.

Le modus operandi du groupe, qui aurait perpétré de nombreuses fraudes, se résume ainsi, d'après la SQ. La Waskahegen acheminait à la SHQ à titre de mandataire des demandes de subventions en vertu

des programmes de rénovations urgentes, d'aide à la rénovation ou d'acquisition et de construction d'immeubles.

Demandes d'aide gonflées

Ces demandes d'aide étaient gonflées à l'aide de faux documents.

Dans certains cas, elles étaient faites au nom de gens ou de projets qui étaient inadmissibles, explique l'enquêteur Bussière.

Normand Duchesne a par exemple reçu 90 000 \$ pour construire 53 camps de chasse et de pêche — un projet inadmissible, il va sans dire. La SQ a constaté que seulement deux camps avaient été construits.

D'après la SQ, Jean-Paul Chartier signait des documents attestant que les travaux avaient été réalisés aux coûts prévus puis empochait sa part des profits illicites.

Jean-Guy Bérubé avalisait aussi les travaux qu'il inspectait pour la Waskahegen.

Carole Tremblay, la conjointe de Chartier, aurait servi de prête-nom lors d'une autre transaction. Elle a acheté un immeuble qu'elle a vendu immédiatement après et avec profit à Habitat métis du Nord.

L'enquête préliminaire des frères Bérubé est prévue le 20 mai au palais de justice de Roberval.

Vente AU RABAIS DE Janvier



SKI FEMME

ENSEMBLES DE SKI
DEUX -PIÈCES

299.95

rég. jusqu'à 399.95

signé Joff, anorak trois-quarts, taille coullissante sur pantalon à bretelles, ou blouson pièce-ments contrastants sur pantalon taille élastique, non isolé. couleurs et grandeurs assorties.

SKI FEMME

PANTALON
NYLON POUR LE SKI

49.95

un pantalon en nylon hydrofuge, taille élastique sur cordon, chevilles pare-neige. forêt, marine, violet. p.m.g.tg.

SKI FEMME

COL ROULÉ DE SKI

17.99

idéal sous tous les vêtements de ski, le pull fin jersey 55% coton, 45% polyester, col roulé. noir, forêt, blanc, marine, rouge. p.m.g.

TUQUES DE SKI

11.99

rég. 16.00

vaste sélection de tuques pure laine, tricot à motifs jacquardés aux coloris variés. taille unique.

PARKAS DE SKI

199.95

rég. 249.95

choix de trois-quarts en toile peau de pêche avec doublure polaire détachable ou détails de lainage à carreaux. couleurs et grandeurs assorties.

MOUFLES
DOUBLÉES THINSULATE 3M

9.99

rég. 19.99

chaudes et légères en nylon hydrofuge isolé de thinsulate 3M. choix de noir, forêt ou marine. p.m.g.

MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 21 H 00
DES VALEURS EXCEPTIONNELLES DANS TOUS NOS RAYONS!



la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



LA TROIS

LE SOLEIL



Tout n'était que vapeur, hier matin, dans la région. Pour la première fois cet hiver, le froid a apporté son lot d'inconvénients: automobiles qui refusent de démarrer, logements mal chauffés chez les plus démunis... bref, les malheurs saisonniers.



Photos LE SOLEIL, Jean-Marc Villeneuve

L'hiver mord vraiment pour la première fois cette année

QUÉBEC — Il n'y a pas que les automobilistes qui ont peiné hier matin par des températures glaciales, les plus froides à avoir été enregistrées depuis le début de la saison. Des milliers de locataires habitant des logements mal isolés de la basse-ville de Québec ont dû enfiler laines et manteaux pour supporter le froid s'engouffrant par les portes et fenêtres.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

À 7h, au moment où les réveils retentissaient, le mercure affichait moins 29,5 °C dans la région. Il s'agit de la plus basse température à avoir été mesurée par Environnement Canada depuis le début de l'hiver, a indiqué, hier, le météorologue Eddy Walsh.

Vingt minutes plus tard, alors que la plupart des abonnés d'Hydro-Québec étaient levés, la consommation d'électricité a grimpé jusqu'à 4190 mégawatts, soit seulement 28 de moins que le record établi le 27 janvier 1994.

Une fois de plus, les automobilistes y ont goûté. Engourdis par le froid, des milliers de véhicules ont refusé de démarrer. Malmenés par l'insistance de

leurs propriétaires, plusieurs ont été «noyés» au bout de quelques minutes. De guerre lasse, plusieurs automobilistes ont dû se résoudre au remorquage.

Au CAA, où l'on se plaignait il y a quelques jours des douces températures de Noël, on se frottait les mains. La journée a été bien remplie. À 18h, le Club automobile avait reçu 3530 demandes d'assistance provenant de la capitale et de l'Est de la province. De ce nombre, 3380 avaient obtenu réponse.

Au plus fort de la journée, les automobilistes devaient patienter deux heures pour être secourus. «Les délais ont été raccourcis par rapport à l'an dernier», remarquait, satisfait, le répartiteur en chef du club, Denis Bouchard.

Dans les organismes d'aide aux locataires, on rappelait pendant ce

temps que les «inconvénients» rencontrés par les automobilistes ne devaient pas faire oublier les difficultés vécues par des milliers de citoyens habitant plusieurs quartiers de la capitale, dont ceux de Saint-Roch et Saint-Sauveur.

«Se réveiller dans un logement mal isolé quand il fait très froid à l'extérieur, ce n'est pas un cadeau, remarquait, une fois de plus, Sylvain Demers, du Comité de citoyens de Saint-Sauveur. Il y fait froid et il ne sert souvent pas à grand-chose de monter le chauffage parce qu'on se trouve alors à chauffer la rue, tellement l'isolation fait défaut...»

C'est alors que s'installe la spirale infernale. Les pertes de chaleur font grimper les factures de chauffage, ajoutant aux difficultés financières des familles à faible revenu ayant loué un logement à bas prix pour joindre les deux bouts.

Au Bureau d'animation et d'information du logement, Denis Cusson, souligne que les programmes de rénovation mis en place au cours des dernières années n'ont pas amélioré la

situation. «Les propriétaires ont refait les façades et installé un comptoir dans la cuisine pour pouvoir louer leurs logements. Mais ils ont oublié d'isoler.»

Le froid, et son corollaire, la glace noire, ont par ailleurs provoqué une quinzaine d'accrochages et de sorties de route dans la périphérie de la capitale, rapportaient les corps policiers, hier soir.

Un bus d'écoliers a dérapé en face du 112, avenue Sainte-Brigitte, à Sainte-Brigitte-de-Laval, vers 8h40. Les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école quelques instants plus tard à bord d'un autre bus. En matinée, une auto-patrouille de la SQ a également été impliquée dans un accident à Sainte-Anne-de-Beaupré. La voiture, qui était immobilisée, a été emboutie par un véhicule incapable de freiner sur la côte de la Miche.

À la Sûreté du Québec, on recommandait hier la plus grande prudence aux automobilistes qui prendront la route aujourd'hui, alors qu'une dépression devrait déverser plus de 15 centimètres de neige sur nos têtes.

Il réplique à l'ancienne grande chef Jocelyne Gros-Louis

Cleary nie avoir reçu 600 000 \$ des Hurons

QUÉBEC — Le négociateur Bernard Cleary conteste les chiffres avancés par l'ancienne grande chef du Village-des-Hurons, Jocelyne Gros-Louis, selon qui il aurait touché 600 000 \$ pour le contrat signé avec le conseil de bande dirigé par Max Gros-Louis, le 28 mai 1991.

LE SOLEIL

M. Cleary soutient qu'il s'agit plutôt

d'une somme de 285 000 \$ versée non pas à lui-même mais bien à la firme de consultants Bernard Cleary et Associés.

Or la résolution du conseil de la nation huronne-wendat mettant fin au contrat du consultant, le 5 novembre 1992, précise que ce contrat comportait deux volets: le premier confiait à Bernard Cleary, à titre individuel, la tâche d'agir comme négociateur en chef et coordonnateur du personnel des équipes de négociation et de préparation des contenus pour tous les dossiers de la Nation huronne-wendat; le second accordait à la firme Bernard Cleary et Associés «la recherche et la préparation des dossiers de négociation et de communications reliées à toute négociation impliquant le Conseil».

La mise au point de M. Cleary ne précise pas sa rémunération pour les services fournis «à titre individuel». Il mentionne que les 285 000 \$ perçus par son entreprise sont constitués approximativement de 213 000 \$ versés par le conseil présidé par Max Gros-Louis et 72 000 \$ payés par le conseil présidé par Mme Jocelyne Gros-Louis. Ce montant, dit-il, inclut une somme de 30 700 \$ pour bris de contrat sous l'administration de la grande chef.

Quant à la somme de 600 000 \$ dont parle LE SOLEIL, elle a été dévoilée par le conseil de la nation huronne-wendat, alors dirigé par Jocelyne Gros-Louis, dans un «Message d'intérêt public» adressé aux citoyens de la réserve le 8 août, durant la campagne électorale. Mme Gros-Louis a maintenu ce chiffre au cours d'une entrevue à notre journal, ces jours derniers.

Par ailleurs, M. Cleary conteste la thèse de certains Hurons selon laquelle il serait en conflit d'intérêts. Il soutient qu'il «n'a aucun lien de près ou de loin avec la revendication territoriale des Montagnais depuis 1990». A son avis, «la revendication des Montagnais est une revendication territoriale globale au sens de la politique fédérale», alors que «le dossier des Hurons est un dossier d'application d'un traité valide et reconnu par la Cour suprême du Canada et non une revendication terri-

toriale au sens fédéral».

Le consultant affirme qu'une clause du mandat actuel que lui a confié le conseil de la nation huronne stipule qu'il «ne peut traiter d'aucune façon ni se mêler d'un possible litige à caractère territorial entre les Montagnais et les Hurons». Ce mandat, ajoute-t-il, relève des procureurs de la nation huronne-wendat.

Une initiative du Conseil

Pour sa part, dans une mise en demeure envoyée au SOLEIL, M. Max Gros-Louis déclare qu'il n'a pas été impliqué à titre personnel dans le contrat octroyé à Bernard Cleary et Associés. Il s'agit, dit-il, d'une initiative du conseil de la nation huronne-wendat.

Comme M. Cleary, M. Gros-Louis conteste la somme de 600 000 \$ qu'avancent les opposants de l'actuel conseil de bande. Il reproche aussi à ces derniers de se livrer à une «interprétation farfelue et malhonnête» des propos tenus par Bernard Cleary sur les ondes de la station de Radio-Canada à Chicoutimi, le 16 mars 1994.

«M. Cleary croit que la voie juridique concernant l'éclaircissement des droits de traité des Hurons est dangereuse» et «l'actuel conseil le croit aussi», note le grand chef. Celui-ci dit partager l'opinion de M. Cleary sur ces points: une discussion préalable avec les Montagnais du Lac-Saint-Jean aurait été préférable à un débat après le dépôt de l'affaire devant les tribunaux; le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Sioui ne clarifiait pas les droits de chasse des Hurons; la nation huronne-wendat ne revendique pas un territoire global sur la base du titre ancestral mais plutôt, à ce stade-ci, la reconnaissance d'un droit d'exercice des activités des Hurons sur le territoire Vincent et l'application du traité de Murray.

Présumée falsification à l'éducation des adultes de St-Romuald

Garon renonce à mener sa propre enquête

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation Jean Garon a renoncé à mener sa propre enquête sur les allégations de falsification des feuilles de présence au Centre d'éducation des adultes (CEA) des Chutes de Saint-Romuald. En tout cas, il s'abstiendra jusqu'à la publication, le 31 janvier, des résultats de l'enquête commandée par la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière (CSCC) à une firme indépendante, le groupe Poissant, Thibault-Peat, Marwick, Thorne, installée à Lévis.

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

C'est en tout cas ce qu'a déclaré au SOLEIL, lundi, le directeur général de la CSCC, Bertrand Laroche, qui a expliqué que le ministère avait décidé de ne pas interférer avec le mandat confié à KPMG. «On nous a dit: 'Faites votre propre enquête et, à la lumière de vos conclusions, nous déciderons s'il y a lieu d'aller plus loin'», précise le DG.

M. Laroche, qui rappelle que sa commission scolaire a toujours joui d'une «crédibilité sans faille» auprès du ministère de l'Éducation, se déclare certain d'une chose: «Il n'y a pas d'élèves fantômes au Centre d'éducation des adultes des Chutes». Du même souffle cependant, il ajoute que «les règles de financement du ministère ne sont pas toujours faciles d'application».

Allégations d'irrégularités

Pas d'élèves fantômes. Pas de feuilles de présence bidons. C'est pourtant le contraire qu'ont soutenu en décembre sur les ondes de la radio d'État, et que soutiennent encore aujourd'hui quatre professeurs remerciés de la commission scolaire et un technicien en organisation scolaire, Mario Hébert, embauché le 1er mai et débauché deux mois plus tard le 30 juin, le temps d'effacer des centaines d'absences entrées au crayon de mine sur les feuilles de présence de l'éducation des adultes.

En fait, selon les quatre ex-employés du CEA Nicole Sévigny, Irène Michaud, Pierrette Gosselin et Gilles Deschênes, les irrégularités commises sont de deux ordres: falsification des feuilles de présence des élèves de l'éducation des adultes et falsification des feuilles de présence des professeurs.

Sur le premier point, Mario Hébert explique que pendant ses trois derniers jours au travail avant son congédiement, sa tâche a consisté à effacer les absences sur les feuilles de présence de la clientèle adulte. L'opération couvrait toute l'année scolaire 1994, d'octobre à juin.

Le second point touche le nombre de cours dispensés par les enseignants. «La direction nous a fait signer une pile de feuilles de présence attestant que, telle date, tel cours avait eu lieu alors que ce jour-là, en réalité, les cours avaient été annulés pour cause de tempête, réunion pédagogique ou rencontre avec les parents.

Or ces deux éléments — le nombre d'élèves et le nombre de cours — sont deux facteurs déterminants dans le calcul des subventions versées par le ministère de l'Éducation aux commissions scolaires. Mieux, Nicole Sévigny assure que le salaire de la directrice Lucy la Rochelle, au CEA des Chutes, est lui aussi tributaire du nombre de «clients». «Elle est payée au prorata des élèves. Plus il y a d'inscriptions, plus elle gagne. Ça peut varier entre 47 000 \$ et 74 000 \$», indique-t-elle.

Enfin, les quatre employés virés s'interrogent sur la pertinence de la construction, au coût de 1 600 000 \$, d'un immeuble neuf sur le boulevard de la Rive-Sud pour abriter le Centre d'éducation des adultes des Chutes et sur le bien-fondé de la création, en 1992, par le directeur du Service de l'éducation des adultes, Guy Tassé, d'une corporation sans but lucratif — le Centre de formation en Environnement du Québec (CFEQ) — aux seules fins de mettre en marché un programme de formation en urgence environnementale destiné aux municipalités et aux entreprises de la province.

Le plus déroutant pour eux a été cette note de Guy Tassé dans laquelle il disait aux enseignants compter sur eux pour faire «la promotion» du CFEQ.

Aux yeux des quatre personnes limogées, toutes ces entreprises se sont faites sur le dos des enseignants et au détriment des ressources humaines. «On a préféré investir dans le béton plutôt que dans les services aux élèves», regrette Gilles Deschênes.

Le pire, c'est toutefois que les élèves ne sont pas heureux dans leurs nouveaux locaux, selon Louis Guay de l'éducation des adultes. «À l'école secondaire des Etchemins, il y avait un fumoir et le stationnement était gratuit, souligne-t-il. Au CEA des Chutes, les gens qui ne veulent pas déboursier 15 \$ vont garer leur véhicule au Motel Admiral et déambulent, au péril de leur vie, le long du boulevard de la Rive-Sud pour se rendre aux cours.»

Les libérations conditionnelles chutent du tiers en peu de temps

OTTAWA (PC) — Le nombre de prisonniers qui se voient accorder chaque mois la liberté conditionnelle a chuté d'environ un tiers depuis qu'une controverse a éclaté le printemps dernier au sujet de certains d'entre eux qui, une fois libérés conditionnellement, tuent, violent ou commettent d'autres actes violents.

Les groupes de défense des droits des victimes sont ravis alors que la consternation gagne ceux qui militent en faveur des droits des prisonniers.

Cependant, du côté de la Commission nationale des libérations conditionnelles et de certains criminologues, on soutient que les chiffres peuvent induire en erreur.

Il peut s'agir d'une aberration temporaire parce que les statistiques sur les libérations conditionnelles fluctuent normalement sensiblement et parce que la méthode de calcul employée a changé légèrement.

Les détails sont simples — même si l'interprétation ne l'est pas.

La liberté conditionnelle a été accordée en moyenne dans 33% des cas au cours des derniers cinq ans.

Mais le pourcentage a commencé à chuter le printemps dernier durant et immédiatement après la contro-

verse qui a éventuellement mené au congédiement du président de la commission, Michel Dagenais.

De nouveaux chiffres émanant de la commission permettent de constater que la liberté conditionnelle a été accordée dans 20 à 21% des cas en septembre, octobre et novembre — les derniers mois pour lesquels des statistiques sont disponibles.

Steve Sullivan, le directeur du service de recherche de l'Association des victimes de la violence, affirme que les pressions publiques en faveur de contrôles plus stricts en matière de libération conditionnelle ont atteint leur paroxysme à l'époque de la controverse Dagenais et ont probablement beaucoup à voir avec le déclin.

«Peut-être que les membres (de la commission) commencent à se dire: 'attendez une seconde. Peut-être que je devrais être un peu plus prudent et faire plus attention aux décisions que je prends.»

LA POLITIQUE

« La Banque du Canada peut gérer ce genre de situation » La chute du huard n'inquiète pas Parizeau

QUÉBEC — Le premier ministre Jacques Parizeau refuse de s'alarmer devant les soubresauts du dollar canadien sur les marchés financiers et leurs effets sur les taux d'intérêt au cours des derniers jours.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« Il y a une commotion sur plusieurs monnaies en même temps depuis 48 heures », constate M. Parizeau qui juge normal que les banques centrales interviennent de façon ponctuelle devant des « mouvements spéculatifs d'une telle ampleur ».

« Je sais que c'est une situation qui n'est pas facile mais pas seulement pour le dollar canadien », admet M. Parizeau qui estime que la Banque du Canada peut très bien gérer ce genre de situation. « On voit des bourrasques comme ça passer de temps à autres, mais la Banque du Canada n'est pas le plus mauvais opérateur dans ce domaine. Habituellement ils sont assez bons ».

Par ailleurs le chef de gouvernement québécois n'a pas manqué de stigmatiser le ton alarmiste du dernier rapport de l'institut CD Howe qui soutient que le Québec ne pourrait se séparer du Canada sans l'aval du gouvernement canadien. Le rapport prévoit également que l'indépendance du Québec mènerait au désordre civil et à une crise économique plus sévère que la grande dépression de 1929.

Le précédent rapport de cet organisme prévoyait « la fin du monde » que peut-il maintenant annoncer pour faire la une des journaux ? s'interroge M. Parizeau qui ajoute dans un éclat de rire : « le big bang cosmique peut-être ».

Le vice-premier ministre Bernard Landry n'est guère plus impressionné par les conclusions de CD Howe. Il y voit plutôt la manifestation de « gens dont le patriotisme influence l'analyse



« Je sais que c'est une situation qui n'est pas facile mais pas seulement pour le dollar canadien », note Parizeau.



« Nous avons le droit de ne pas les croire », explique Bernard Landry, au sujet du rapport de CD Howe.



« Du terrorisme économique et politique qui ira s'amplifiant », soutient le ministre Jacques Brassard.

intellectuelle. Ils ont le droit de faire ça, mais nous avons le droit de ne pas les croire ».

Le ministre de l'Environnement, Jacques Brassard, y voit une nouvelle manifestation du « terrorisme économique et politique » qui ira s'amplifiant à mesure qu'on se rapproche de l'échéance référendaire. Il s'agit pour lui de « vieilles rengaines, de vieux épouvantails » déjà utilisés lors des référendums de 1980 et 1992.

Quant à la légalité d'une déclaration d'indépendance du Québec, M. Brassard signale que toute cette question « a été longuement débattue et étudiée » par la Commission Bélanger-Campeau et les commissions parlementaires créées en vertu de la loi 150 qui a mené au référendum de 1992.

« Ça va revenir toujours, mais il est clair pour nous que ce qui compte dans la démarche que nous avons entreprise c'est le caractère démocratique de l'exercice. À compter du moment où une majorité se dégage à l'issue d'un scrutin référendaire, c'est ça qui compte. Tout le reste c'est très marginal, très secondaire », tranche M. Brassard qui qualifie de « chinoïseries légalistes » les prétentions de ceux qui jugent que la règle du 50% plus un vote ne serait pas suffisante pour décider de l'avenir du

Québec.

Par ailleurs le secrétariat national des commissions sur l'avenir du Québec a indiqué hier que le guide de participation à ces commissions régionales, qui doivent entreprendre leurs travaux au début de février, sera distribué dans les foyers avant la fin du mois.

« Que des hypothèses », observe André Ouellet

OTTAWA (PC) — Les prévisions de l'institut CD Howe selon lesquelles la séparation du Québec serait illégale et entraînerait une crise économique sans précédent au pays « ne sont que des hypothèses », estime le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet.

Interrogé à ce sujet hier, à sa sortie de la réunion du cabinet, M. Ouellet a fait valoir que toutes ces prévisions ne se réaliseront pas étant donné qu'une majorité des Québécois votera non au référendum.

« Je suis très optimiste quant au

résultat du référendum. Je pense que les forces du NON vont l'emporter. Alors, tous ces scénarios ne sont que des hypothèses », a déclaré le ministre Ouellet.

Néfastes

Son collègue Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a soutenu de son côté que la séparation du Québec aurait des conséquences néfastes sur l'économie, tant au Québec que dans le reste du pays, ajoutant du même souffle qu'il s'agit d'hypothèses. « Il est évident que la séparation du Québec aurait des conséquences économiques majeures. Mais c'est tellement une question hypothétique à l'heure actuelle que je n'ai pas l'intention de spéculer là-dessus », a-t-il opiné.

En commission parlementaire Loto-Québec devra venir s'expliquer

QUÉBEC — La haute direction de Loto-Québec sera invitée à comparaître devant une commission de l'Assemblée nationale pour répondre aux questions des parlementaires sur son mode de fonctionnement en général et plus particulièrement sur sa gestion des casinos et des vidéopokers.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le président de la commission parlementaire du budget et de l'administration, le député péquiste d'Arthabaska, Jacques Baril, a déclaré au SOLEIL que les membres de la commission avaient unanimement décidé d'appeler Loto-Québec à la barre des témoins.

Date inconnue

« Aucune date n'a encore été déterminée pour l'audition des dirigeants de la société d'État, mais nous souhaitons pouvoir débiter nos travaux à la fin du mois de février », souligne M. Baril.

En vertu de la loi 198, la commission du budget et de l'administration peut convoquer à sa guise des sous-ministres ou des dirigeants d'organismes gouvernementaux afin de discuter de leur gestion administrative. Depuis son adoption en juin 1993, les parlementaires n'ont recouru à ce pouvoir législatif qu'à une seule reprise. L'hiver dernier, ils avaient convoqué le sous-ministre du ministère du Revenu afin de faire le point sur les difficultés de Revenu-Québec à percevoir les taxes auprès des détaillants d'essence des réserves indiennes.

Selon Jacques Baril, les parlementaires ne seront pas à court de questions lorsque les dirigeants de Loto-Québec s'assoieront devant eux. « Loto-Québec, c'est une grosse boîte et qui ne cesse de prendre de l'importance avec la gestion des casinos et des machines vidéopokers. Il est

aussi question que la société d'État gère l'industrie des courses de chevaux au Québec. Alors, nous voulons connaître ses modes de fonctionnement et les coûts d'administration », explique le député d'Arthabaska.

Ce dernier ajoute que la commission du budget et de l'administration pourrait aussi se pencher au cours des prochains mois, via un mandat d'initiative, sur tout le dossier de la perception des taxes et impôts au Québec. « Il faut voir pourquoi il y a tant de problèmes dans la récupération des sommes dues à l'État et proposer, si c'est possible, des améliorations à la situation actuelle ».

Vérificateur général

Du 24 au 26 janvier, la commission du budget et de l'administration entendra le vérificateur général du Québec, Guy Breton. Comme il le fait à chaque année, il répondra aux questions des parlementaires sur le contenu de son dernier rapport annuel.

Comme plusieurs de ses prédécesseurs l'ont déjà exprimé, Jacques Baril souhaiterait que les parlementaires surveillent avec plus de vigilance les recommandations émises par le vérificateur général afin que les ministères et organismes pointés du doigt corrigent leurs erreurs.

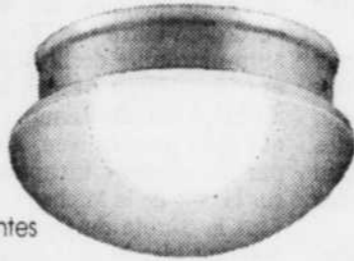
« La publication du rapport annuel ne doit pas être qu'une vaste opération médiatique. Trop souvent, après les grosses manchettes, plus personne n'en parle. Voyons ce que nous pouvons faire pour changer cette triste réalité », propose Jacques Baril.

Fluorescents muraux et plafonniers Progress...

Un bon rapport

QUALITÉ/PRIX

Plafonniers au fini blanc pour ampoules incandescentes



Plafonnier à 1 lumière, diam. 7 po
12,95\$

Plafonnier à 2 lumières, diam. 9 3/4 po
19,95\$

Plafonnier à 2 lumières, diam. 11 3/4 po
27,95\$

TUBES FLUORESCENTS RÉGULIERS INCLUS

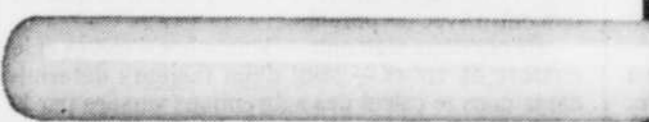


PROGRESS LIGHTING

Plafonniers pour tubes fluorescents

Plafonnier à 2 tubes, dimension: 12 x 52 po
109,95\$

Plafonnier à 4 tubes, dimension: 18 x 52 po
129,95\$



Plafonniers pour tubes fluorescents circulaires. Tubes réguliers INCLUS

Luminaires fluorescents muraux

Plafonnier à 2 tubes, dimension: 6 x 28 po
74,95\$

Plafonnier à 2 tubes, dimension: 6 x 40 po
89,95\$

Plafonnier à 1 tube de 32 watts, diam. 16 po
69,95\$

Plafonnier à 2 tubes de 22 et 32 w., diam. 16 po
89,95\$

Plafonnier à 2 tubes de 32 et 40 w., diam. 20 po
109,95\$

TUBES FLUORESCENTS RÉGULIERS INCLUS

RABAIS DE 15%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE À PRIX RÉGULIER

OUVERT DIMANCHE

11H30 À 16H30

boiteau
luminaire

AMPOULES GRATUITES

pour tous les luminaires et les lampes à prix régulier

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271

LE PLUS IMPORTANT SALON DU MARIAGE ET DE LA MAISON



90 STANDS À VISITER

Ils seront tous là, les meilleurs professionnels du mariage, pour vous aider à réussir le vôtre. Venez trouver le détail inédit qui donnera à votre mariage la touche spéciale que vous recherchez.

DES DÉFILÉS DE MODE À ADMIRER

Découvrez la collection 1995 FRANCE B. PRONUPTIA, pour les mariés et leurs invités, avec les superbes défilés de mode.

Certificats-cadeaux de 2000 \$ offerts par France B. Pronuptia

Les 14 et 15 janvier 1995
AU CENTRE MUNICIPAL
DES CONGRÈS DU QUÉBEC

Samedi: de 10 h à 22 h
Dimanche: de 10 h à 18 h
Prix d'entrée: 8 \$
Pour tout renseignement: 871-1587

SHIK 98,9
TELE 4

RABAIS DE 2* OU 5*
sur le prix du stationnement du Centre municipal des congrès

À l'achat de votre billet d'entrée au Salon du mariage, recevez un rabais de 5* sur le prix de votre stationnement, de 10 h à 17 h 30, ou 2* sur le prix de votre stationnement au taux fixe de 4*, après 17 h 30.

SALON DU MARIAGE
et de la maison

Campagne référendaire

Les députés libéraux fédéraux préparent leurs armes

OTTAWA — Les députés libéraux fédéraux du Québec fourbissent leurs armes en vue de la campagne référendaire.

par HUGUETTE YOUNG
de la Presse canadienne

Le président du caucus québécois Nunzio Discepola a convoqué une réunion pour lundi à Bromont pour faire le point sur les élections partielles et pour jeter les bases d'une stratégie référendaire.

«On doit être prêt. On prévoit tous que le référendum aura peut-être lieu en juin, donc, on a amplement de temps. Ce n'est pas trop tôt. Ce n'est pas trop tard. Or, en politique, il faut créer un élan et le maintenir», a-t-il expliqué au cours d'un entretien à la Presse canadienne.

Or, selon lui, la bataille «est loin d'être gagnée d'avance».

M. Discepola qui s'est entretenu

jeudi dernier avec le chef libéral du Québec Daniel Johnson, a offert ses services au leader des forces du Non.

«Je lui ai offert mes services dans les fonctions qu'il jugera opportunes mais c'est sûr et certain qu'on aura des liens étroits, presque quotidiens entre le fédéral et le provincial.»

«Notre première préoccupation, c'est de gagner l'élection partielle de Brome-Missisquoi, a repris M. Discepola. On va s'impliquer davantage, c'est sûr. Il reste qu'il ne faut pas empiéter sur le terrain de nos cousins libéraux provinciaux. Il faut s'assurer que l'on travaille tous et toutes dans le même sens.»

Ainsi, on mettra les bouchées doubles pour faire élire Denis

Paradis, frère de l'ex-ministre libéral de l'Environnement Pierre Paradis, «un homme influent» en raison de sa prestance comme ex-bâtonnier du Québec, a-t-il rappelé.

Comité de liaison

Bien qu'il ne soit pas prêt à dévoiler les stratégies les plus secrètes des libéraux, il a expliqué que cette réunion préliminaire de lundi pourrait déboucher sur la création d'un comité de liaison entre les forces libérales fédérales et provinciales.

«C'est à M. Johnson de prendre la décision finale», a-t-il cependant précisé.

M. Discepola, qui «partage» sa circonscription avec M. Johnson, un ami personnel, serait bien placé pour servir de trait d'union entre les formations, mais cette décision appartient au ministre responsable

du Québec André Ouellet, a-t-il soumis. L'ex-ministre libérale Lucienne Robillard sera aussi appelée à faire le pont entre les partis si elle est élue dans Saint-Henri-Westmount.

Pour rehausser la visibilité des fédéralistes au Québec où moment où le champ est occupé par les 15 commissions régionales sur le projet souverainiste, les députés fédéraux comptent sur les Communes et sur des événements médiatiques au cours des prochaines semaines.

Le premier ministre Jean Chrétien donnera d'ailleurs une conférence de presse lundi à Ottawa.

Convaincu que la bataille «sera gagnée sur le terrain», on souhaite aussi créer un comité local dans chacune des 125 circonscriptions provinciales «pour recruter des gens locaux.»

Quant à la présence de M.

Chrétien, elle sera mesurée.

«Je m'attends qu'il y participe pleinement, tous les jours et quotidiennement. Sera-t-il très visible? Je ne le pense pas», a opiné M. Discepola.

«Je crois qu'il est d'abord le premier ministre de toutes les provinces. Il ne faut pas qu'il donne l'impression qu'il ignore le reste du Canada mais quand même sa première priorité, c'est de garder le pays uni et fort.

On se méfie de Charest

Quant au chef conservateur Jean Charest, on fera appel à ses services même si M. Discepola n'aime pas sa «tentative de fraterniser avec les nationalistes.» «Il doit décider s'il est fédéraliste», a-t-il tonné.

M. Discepola a affirmé que les députés fédéraux du Québec étaient sur la même longueur

d'onde que le premier ministre Jean Chrétien. On donnera priorité aux arrangements administratifs.

Pour le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine Patrick Gagnon, pas question de faire un «troc» avec le Québec.

«Le bonbon au Québec, c'est le Canada», a-t-il tout simplement abondé.

Or, signe qu'il commence à être impatient du laxisme du gouvernement fédéral, il a souligné qu'il était temps de mettre «plus de substance».

«C'est le temps. On suit quand même une certaine logique dans notre démarche. Je l'ai dit à mon entourage. À partir du 15 janvier, c'est là que ça commence.»

Selon lui, une coordination «étroite et étanche» avec les libéraux de Daniel Johnson s'impose.

«On va retrouver une certaine symbiose», a-t-il avancé.



PHOTO CP

Bonne Fête boss!

«Bonne fête boss!», tel est le message qu'a reçu hier le premier ministre Jean Chrétien des membres de son cabinet. Tout sourire, M. Chrétien célébrait hier son 61e anniversaire de naissance. Le message apparaissait sur un gâteau moka présenté au premier ministre durant une séance du conseil des ministres. Le chef d'État prévoyait passer sa soirée d'anniversaire avec son épouse, Aline.

Le sort des casques bleus canadiens en Bosnie réglé en février

OTTAWA — Le gouvernement Chrétien décidera en février s'il rappellera ou non les casques bleus canadiens en poste en Bosnie, a indiqué hier le ministre des Affaires étrangères André Ouellet.

par JOËL BELLAVANCE
de la Presse canadienne

Le ministre a souligné qu'un débat sur cette question aura lieu à la Chambre des communes à la reprise des travaux parlementaires, le 6 février.

«Cette décision devrait être prise après la reprise des travaux parlementaires. Traditionnellement, le gouvernement a toujours consulté les députés avant de finaliser une décision à cet égard. Et nous le ferons encore cette année», a déclaré M. Ouellet.

En décembre, le premier ministre Jean Chrétien avait pourtant fait savoir que son cabinet déciderait en janvier si les soldats canadiens seraient rapatriés.

À l'heure actuelle, le Canada compte quelque 2300 soldats en Bosnie et en Croatie.

Le ministre de la Défense, David Collenette, a renouvelé leur mandat en ex-Yougoslavie pendant une période de six mois en septembre dernier.

M. Collenette avait toutefois indiqué que les casques bleus canadiens participant à la force de l'ONU pourraient être rappelés si

la situation devenait périlleuse. Deux mois plus tard, une vingtaine de casques bleus canadiens postés près de Visoko, en Bosnie, ont été faits prisonniers par les forces serbes bosniaques et 30 autres ont été limités dans leurs mouvements.

Ces soldats ont été libérés sains et saufs quelques jours plus tard. Mais récemment, deux autres soldats canadiens ont échappé de peu à la mort en Croatie quand leur véhicule a essuyé des tirs dans l'enclave de Krajina, contrôlée par les Serbes.

L'un a été blessé à l'épaule et au dos tandis que l'autre soldat a souffert de blessures mineures à la tête et a été touché par des balles à l'épaule et à une main.

Chose certaine, si le Congrès américain vote pour la levée de l'embargo sur les armes contre la Bosnie, le Canada n'hésitera pas à rapatrier ses soldats.

«C'est certain que la levée de l'embargo sur les armes est un élément qui amènera les forces canadiennes à quitter l'endroit. Le premier ministre du Canada a été très clair à cet égard», a fait valoir M. Ouellet.

En Bref

Haro sur l'Accord de libre-échange

WASHINGTON (PC) — Douze congressistes américains vont introduire à la Chambre des représentants un projet de loi qui forcerait les États-Unis à se retirer de l'Accord de libre-échange nord-américain. Le représentant démocrate de l'Oregon, Peter DeFazio, a condamné l'entente parce qu'elle aurait entraîné la perte de milliers d'emplois aux États-Unis et parce qu'elle a amené le gouvernement américain à accorder une ligne de crédit de 9 milliards \$US à l'administration mexicaine.

Meubles Design
Yvon St-Gelais

LEDA,
TOUT CERISIER
LE BOIS, UNE TENDANCE
QUI S'AFFIRME

Nous payons les taxes

CENTRE-DESIGN
Place
LEBOURGNEUF
627-5500

AUTOROUTE DE LA CAPITALE

9 grands noms pour votre maison

350 000 \$ de meubles et électro ménagers sous le même toit

CENTRE-DESIGN
Place
LEBOURGNEUF

Salon Design

AVENTURE
ELECTRONIQUE

mobilia

MATELAS DAUPHIN

IKEA

Meubles Design
Yvon St-Gelais

LITS D'EAU 2000
dix Versions

33 autres marchands à votre service

AUTOROUTE DE LA CAPITALE

Restaurants Brasserie Chinoise Chez Jhasmine Café Suprême Dutchrites Pik-Nik Cadeaux Beau Cadeau L'Incognito	Services Banque Laurentienne Betty Brite Tabagie du Mail Zoom Coiffure	Alimentation Fromagerie Lebourgneuf MAXI Naturiste JMB Quincaillerie Castor Bricoleur Chauffage-climatisation Carrefour de l'Énergie	Vêtements L'enseigne du cuir Le Bateau blanc Liquidation mode Lebourgneuf Spécialités Artisan vinicole Centre Singer Carrefour Dollar Encadrement Vision
--	---	---	--

Bonne année 800!



Depuis le jour de l'an, un numéro 800 de Bell coûte jusqu'à 30% de moins qu'en 1994. En partant, les tarifs interurbains sont réduits de 4¢ la minute*. Vous avez aussi 10% de réduction sur les interurbains qui originent et se terminent dans le même code régional, et 10%† sur les interurbains provenant du corridor d'appels le plus occupé. Mais ce

n'est pas tout. Les tarifs de base en période hors pointe sont réduits de 20 à 30% et la nouvelle tarification permet des économies additionnelles à mesure que votre volume d'appels augmente. Commencez l'année sur une note économique avec les services *Avantage 800^{MC}* et *Avantage 800 PME^{MC}* Bell. Appelez-nous au 1 800 363-Bell.



Bell

* Sauf les appels faits du 819 au 819.
† Appels provenant d'un code régional différent de votre propre code régional au Canada seulement.

Traversier des Îles

Le PQ tarde à abattre ses cartes

QUÉBEC — Le gouvernement Parizeau n'a pas encore arrêté sa décision sur les mesures qu'il entend prendre pour assurer la construction du traversier des îles de la Madeleine au chantier maritime de MIL Davie, à Lévis, en dépit de la décision d'Ottawa de ne pas augmenter sa part du financement.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Rentré bredouille, mardi, de sa rencontre avec le ministre fédéral des Transports Doug Young, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, s'est entretenu pendant plus d'une heure, hier après-midi, avec le premier ministre Jacques Parizeau.

« Ils ont fait le tour de plusieurs options mais aucune n'a été définitivement arrêtée », se contentait de préciser l'attachée de presse de M. Paillé, Mme Julie Arcand.

Québec reste tout aussi discret

tant sur « les options » envisagées que sur le moment où une décision sera finalement prise dans ce dossier qui traîne depuis de longs mois.

Ottawa refuse d'allouer plus de 30 millions \$ au remplacement du vieux traversier des Îles. On estime que la construction, au chantier de la MIL Davie, d'un traversier neuf entraînerait des débours de plus de 60 millions \$.

Pendant la campagne électorale, le chef du PQ avait promis de financer, seul au besoin, la construction de ce navire de façon à assurer la survie du seul chantier maritime d'envergure au Québec.

Affaire Malavoy: Paradis promet des révélations «embarrassantes»



« Les libéraux ont beau dire qu'ils ont des faits nouveaux à dévoiler, je ne vois pas ce que ça peut bien être. J'ai dévoilé tous les faits, il n'y a plus rien à dire », rétorque Marie Malavoy.

SHERBROOKE (PC) — Le député de Brome-Missisquoi à l'Assemblée nationale, Pierre Paradis, promet de divulguer des faits nouveaux dans « l'affaire Malavoy » dès la reprise des travaux parlementaires, la semaine prochaine.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, le député libéral a soutenu qu'il lui restait « encore deux cartouches à tirer » dans cette affaire. « Je ne dévoilerai pas la nature de mes munitions. Mais je peux dire que ce sera très embarrassant pour le premier ministre Parizeau. »

Depuis la démission de Marie Malavoy à titre de ministre de la Culture et des Communications, en octobre, les libéraux n'ont pas cessé de revenir sur ce dossier à l'Assemblée nationale.

Pour l'opposition, il apparaît évident que le premier ministre était au courant des irrégularités

concernant Marie Malavoy bien avant qu'elle ne lui remette sa démission.

Transparente

Pour Mme Malavoy, tout ce focus est pour le moins difficile à supporter, encore qu'elle soutient que tout ce qu'il y avait à dire sur le sujet a été dit. « Les libéraux ont beau dire qu'ils ont des faits nouveaux à dévoiler, je ne vois pas ce que ça peut bien être. J'ai dévoilé tous les faits, il n'y a plus rien à dire, a-t-elle déclaré. Je ne sais pas si Pierre Paradis peut faire bien du millage avec ça. Mais s'il veut porter des accusations, qu'il mette son siège en jeu. »

De son siège à l'Assemblée nationale, Marie Malavoy ne peut que jouer le rôle de spectatrice devant les attaques de l'opposition. Et c'est ce qui la désole le plus. « Mais je dois dire que le premier ministre m'a toujours manifesté un appui indéfectible. Je n'ai aucun contrôle sur le contenu de la période des questions mais je suis gênée de voir que ce Parlement puisse perdre du temps là-dessus », a ajouté Mme Malavoy.

« Et contrairement aux déclarations pernicieuses de Monique Gagnon-Tremblay, je ne suis pas seule dans mon coin. Effectivement, je ne peux pas parler quand des questions sont posées à mon sujet en Chambre. Mais je ne suis pas de pierre. C'est mesquin de la part de Mme Gagnon-Tremblay de dire de telles choses », a-t-elle conclu.

Sommes-nous équipés pour aimer ? Conférence sur la relation de couple

Par deux psychologues oeuvrant à temps plein auprès d'individus et de couples

Le vendredi 13 janvier à 20h

Université Laval
De Koninck 1-B
15 \$ / personne



Dr Yves Dalpé
PSYCHOLOGUE ET
SEXOLOGUE



Johanne Côté
PSYCHOLOGUE

CÉLÉBREZ 1995

Repas complet pour 2
19⁹⁵\$

Au choix: Steak Samurai
ou poulet hibachi.

CHAQUE REPAS COMPREND :

- Soupe et sésame Kyoto
- Entrée de crevettes hibachi
- Légumes orientaux, riz et thé
- Taxes et pourboires en sus

LA MAISON DU STEAK
SPECTACULAIRE!

Kyoto

560, GRANDE-ALLÉE
EST
529-6141 (face au Concorde)



Vente anniversaire Cornemuse vide ses entrepôts

20 à 50%

sur des marques aussi connues que
GEIGER • NAT LACEN • JEAN-CLAUDE POITRAS
60 à 70% sur vêtements spécialement identifiés en magasin

CORNEMUSE

PLACE DE LA CITÉ - SAINTÉ-FOY / RUE LAURIER - OUTREMONT

GRAND SOLDE ANNUEL

Assurez-vous du sommeil du juste dans une chambre à coucher qui inspire à la détente. Ce mobilier de chambre en érable massif teint acajou comblera ceux qui recherchent un style indémodable et des lignes harmonieuses.

Le lit, 2 chevets, la commode basse et le miroir... **2 095\$**
L'Armoire **800\$**

Vaste choix de finitions. Vaste choix de literies.

**COMMENCEZ
À PAYER
DANS
1 AN**

*12 janvier 1996 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec.	Tél.: 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec.	Tél.: 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec.	Tél.: 681-4101
CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy.	Tél.: 653-6761
SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec.	Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 12 H À 17 H

Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

Si Paul Martin veut se montrer juste

Les hausses d'impôts sont inévitables

OTTAWA (PC) — Les contribuables seront probablement frappés d'une hausse d'impôts d'environ 2 milliards \$ répartie sur une période de deux ans dans le budget fédéral.

De nouvelles taxes d'accise ou simplement une augmentation de celles-ci sur les produits et services de luxe, une hausse de la taxe sur l'essence, un impôt sur les gains de loterie et sur les plans de santé et dentaire payés par les employeurs figurent parmi les mesures considérées comme probables.

Le ministre des Finances Paul Martin se voit forcé de ne pas tenir

compte des avertissements de la part de son propre caucus et devra faire en sorte que certaines nouvelles taxes soient accompagnées de fortes coupes des dépenses.

« Nous devons avoir un mélange », a déclaré un responsable gouvernemental.

Le point de référence doit être 1 \$ de revenu fiscal pour chaque 5 \$ de compression des dépenses, mais les responsables gouverne-

mentaux soutiennent que la morsure fiscale doit être plus profonde encore.

Il y a un certain nombre de pressions en faveur des hausses d'impôts, rappellent les sources:

— la justice: les impôts, particulièrement appliqués aux riches, feraient contrepoids aux compressions de dépenses qui frapperont plus durement les régions moins nanties et les pauvres;

— l'élément temps: les compressions de dépenses mettent du temps à réduire le déficit. Les augmentations d'impôts commencent

à remplir les coffres presque immédiatement;

— la hausse des taux d'intérêt: l'accroissement du service de la dette gouvernementale est en train d'obliger M. Martin à puiser plus profondément dans les coffres du gouvernement, chose qu'il ne peut faire uniquement en effectuant des réductions de dépenses.

Cependant, les représentants du gouvernement insistent sur le fait que les décisions au sujet des impôts n'ont pas encore été prises.

Mais les analystes comme Jim Frank, économiste en chef du

Conference Board du Canada, sont d'accord que les augmentations d'impôts sont inévitables si M. Martin veut se montrer juste.

« Je crois qu'il va y avoir des augmentations d'impôts parce que la situation budgétaire le requiert », a affirmé M. Frank.

Par exemple, une compression de dépenses a tendance à toucher plus particulièrement les régions moins nanties du pays, tandis que les impôts touchent souvent plus durement les régions où habitent les hauts salariés comme Toronto.

Le gouvernement fera aussi valoir que les impôts sont particulièrement nécessaires pour lui permettre d'atteindre son objectif en matière de déficit pour 1995-96

qu'il a établi à 32,7 milliards \$.

Les représentants gouvernementaux ajoutent cependant que M. Martin comptera tout de même et autant que possible sur les compressions des dépenses pour obtenir jusqu'à 13,7 milliards \$ dont il aura besoin en épargnes combinées en 1995-96 et 1996-97.

Tout ça pour atteindre son objectif de réduction du déficit actuel qui frise les 40 milliards \$ à environ 25 milliards \$ en 1996-97.

Un certain nombre de députés libéraux d'arrière ban comme George Baker et Stan Keyes ont averti que les hausses d'impôts pourraient produire une réaction de la part des contribuables.

Les créanciers de Titrex ne pensent pas pouvoir récupérer leur pertes

QUÉBEC — Malgré toute la frustration et la colère qu'ils ont manifestées hier, au cours de l'assemblée des créanciers, les franchisés de Titrex International ne parviendront vraisemblablement pas à récupérer l'argent perdu dans la faillite de l'entreprise de Québec.

par VINCENT MARISSAL

LE SOLEIL

À travers la province, ils sont 470 à avoir cru aux produits naturels Titrex au point d'investir entre 8000 et 14500 \$ pour obtenir une franchise. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls, le réseau de vente de ces produits s'est développé de façon spectaculaire depuis les débuts de Titrex, en 1990.

Ce réseau s'appuyait sur 65 points de vente (Phytocentres) et

470 franchisés qui chapeautaient plus de 5000 vendeurs, selon le rapport du syndic, Serge Morency.

Environ 200 de ces franchisés ont participé, à Québec, à une très longue assemblée des créanciers particulièrement houleuse. Si cet exercice de défoulement collectif a permis à quelques-uns d'entre eux de libérer leurs frustrations, l'ensemble des franchisés n'a à peu près aucune chance de récupérer le moindre dollar investi dans l'aventure.

« Il y a les créanciers garantis, les créanciers privilégiés et puis les frais d'administration de la faillite, explique M. Morency. Les créanciers ordinaires n'ont pas grand chance de récupérer leur argent. »

Une fois l'actif de Titrex liquidé et les principales dettes payées, M. Morency doute qu'il reste suffisamment d'argent pour rembourser les petits créanciers.

Dépôt perdu

Outre l'investissement de base pour acquérir la franchise, plusieurs franchisés perdront aussi les montants versés à l'avance à Titrex pour de la marchandise qu'ils n'ont jamais reçue.

Les administrateurs des phyto-centres estiment ainsi avoir perdu entre jusqu'à 20 000 \$ au cours des mois précédents la faillite, en décembre.

Au cours d'échanges animés avec le syndic et l'ancien propriétaire de Titrex, Léopold Véronneau, des franchisés ont prétendu avoir des droits sur la marchandise

qu'ils ont payée et ont exigé par conséquent la livraison de leurs commandes.

Ce n'est malheureusement pas aussi simple, leur a répondu le syndic, puisque la Caisse populaire Saint-Yves, de Sillery, est créancière garantie dans la faillite et a donc des droits sur le stock de Titrex.

« Les franchisés qui prétendent avoir des droits sur l'inventaire devront faire une réclamation de biens en bonne et due forme, mais ce n'est pas certain que cela fonctionne », ajoute Serge Morency.

L'assemblée des créanciers a aussi désigné cinq inspecteurs chargés d'administrer la faillite avec le syndic.

Ce dernier écrit dans son rapport que « quelques transactions devront être investiguées plus à fond ». Il s'agit du rachat des actions de Distribution Titrex International ltée, « à un prix de loin supérieur à la valeur comptable » et des transactions avec un laboratoire français.

RÉSULTATS

Tirage du 95-01-11

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
200987	10 000 \$	039676	10 000 \$
00987	1 000 \$	39676	1 000 \$
0987	100 \$	9676	100 \$
987	10 \$	676	10 \$
87	5 \$	76	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
20098	1 000 \$	03967	1 000 \$
2009	100 \$	0396	100 \$
200	10 \$	039	10 \$
20	5 \$	03	5 \$

3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
410226	10 000 \$	736762	100 000 \$
10226	1 000 \$	36762	1 000 \$
0226	100 \$	6762	100 \$
226	10 \$	762	10 \$
26	5 \$	62	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
41022	1 000 \$	73676	1 000 \$
4102	100 \$	7367	100 \$
410	10 \$	736	10 \$
41	5 \$	73	5 \$

Tirage du 95-01-11				
2	3	6	7	12
22	23	32	35	36
37	38	39	40	47
48	56	57	59	61



Tirage du 95-01-11

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DU SOLEIL À LA TÉLÉ DE LA SRC

Félicitations à nos quatre derniers gagnants

Tirage du 27 décembre
Gisèle O'Connor
de Rivière-au-Renard

Jacinthe Pomerleau
de Baie-Comeau

Tirage du 2 janvier
Jean-Marie Dionne
de Québec

Gisèle Corbeil
de St-Étienne-de-Lauzon

qui s'envoleront le 1er avril prochain sur les ailes d'Air Transat au SuperClub de Varadero à Cuba.

SRC LESOLEIL MICANCOS air Transat SuperClubs

Annoncez dans notre cahier

HABITAT



À l'occasion du SALON NATIONAL DE L'HABITAT

Bâtissez-vous une solide clientèle en faisant connaître vos spécialités et services par le biais de notre cahier HABITAT. Nos lecteurs y trouveront de nombreux reportages reliés à la construction domiciliaire et à la rénovation: choix d'un entrepreneur, contrats, matériaux, terrains, nouvelles techniques de construction, nouveaux matériaux, etc. Votre annonce dans ce cahier spécial? Un investissement judicieux pour votre entreprise.

Date de publication:

LE JEUDI 9 FÉVRIER 1995

Date limite de réservation d'espace:

LE MERCREDI 1^{er} FÉVRIER 1995

Communiquez avec votre représentant publicitaire:

686-3435

LE SOLEIL



"JE PASSE AU SECONDAIRE, JE CHOISIS BELLEVUE"

Une école à caractère international tournée vers l'avenir.

Venez découvrir la différence.

EXAMEN D'ADMISSION GRATUIT

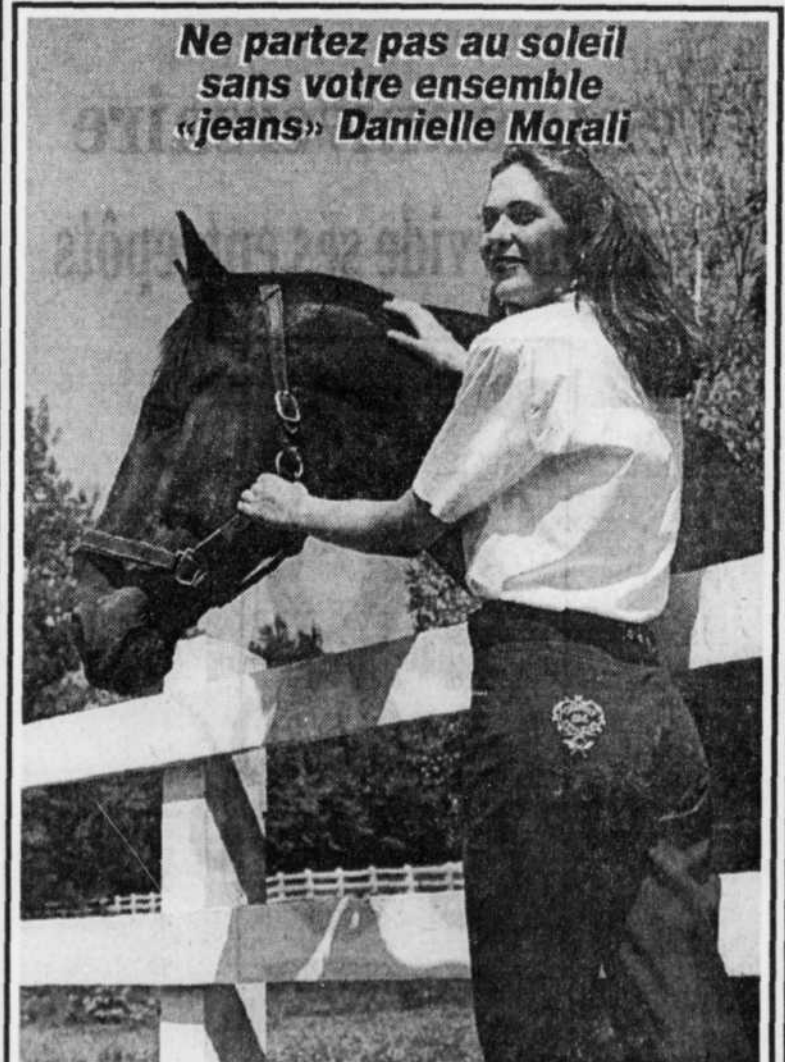
14 janvier 1995 à 8 h 45



Collège Notre-Dame-De-Bellevue

1605, chemin Sainte-Foy, Québec, QC G1S 2P2 • Tél.: (418) 681-7781 Téléc.: (418) 681-1244

BELLEVUE... POUR UN SUCCÈS À TA MESURE!



Ne partez pas au soleil sans votre ensemble «jeans» Danielle Morali

PROMOTION SPÉCIALE DE JANVIER

Avec tout achat de 2 vêtements de la collection jeans Danielle Morali,

RECEVEZ GRATUITEMENT UNE CEINTURE JEANS d'une valeur de 55 \$.

Offre valable jusqu'au 31 janvier ou jusqu'à épuisement des stocks 1 ceinture par cliente.

BOUTIQUE

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier 686-9141, téléc.: 826-0279

Les candidats à la recherche d'appuis, dans Brome-Missisquoi Jean-Guy Lemieux s'implique pour Jean-François Bertrand

COWANSVILLE (PC) — Après le député d'Orford, Robert Benoit, qui a donné son appui au Parti progressiste-conservateur, un autre libéral provincial, l'ex-député Jean-Guy Lemieux, s'implique à son tour dans la campagne électorale de Brome-Missisquoi mais avec le Bloc québécois et son candidat Jean-François Bertrand cette fois.

Cet appui peut sembler surprenant au premier abord mais Jean-Guy Lemieux, celui-là même qui a battu Jean-François Bertrand dans le comté de Vanier en 1985, estime que l'élection d'un bloquiste dans Brome-Missisquoi est la seule façon de faire bouger Ottawa dans le dossier constitutionnel.
Car si Jean-Guy Lemieux

n'adhère pas, du moins pas encore, à l'objectif de la souveraineté du Québec, il reste l'un des plus fervents nationalistes du Parti libéral du Québec. Il a d'ailleurs participé de près aux travaux qui ont mené à la rédaction du rapport Allaire.

Jean-Guy Lemieux juge que dans certaines situations, on doit faire abstraction des lignes partisanes pour défendre les intérêts du Québec et l'élection partielle dans

Brome-Missisquoi est l'une de celle-là.

« Le titre d'opposition officielle du Bloc québécois à la Chambre des communes est fragile et c'est l'une des raisons qui m'amènent à soutenir Jean-François Bertrand. Le Bloc québécois me rassure parce qu'il établit un rapport de force sans lequel Ottawa ne bougera pas », a expliqué M. Lemieux qui ne siège plus aujourd'hui comme député mais qui est toujours membre en règle du PLQ.

Partisan d'une forme de souveraineté-association, Jean-Guy Lemieux a d'ailleurs invité tous les libéraux à participer au débat réfé-

rendaire parce que selon lui le projet n'appartient pas au Parti québécois mais à tous les Québécois.

L'ex-député libéral de Vanier considère par ailleurs que Jean-François Bertrand est « un bon placement » pour les électeurs de Brome-Missisquoi en raison de son expérience politique.

« Mon appui va d'abord à l'homme, riche d'une expérience parlementaire et possédant des qualités essentielles pour accomplir avec efficacité les nombreuses tâches inhérentes au poste de député », a-t-il déclaré.

Jean-François Bertrand s'est évidemment réjoui de cet appui

inattendu qui, d'une certaine manière, confirme que cette élection partielle n'est pas une élection

■ Transports Canada autorise le vol des ATR

OTTAWA (PC) — Quinze avions des Lignes aériennes régionales canadiennes ont été autorisés à voler de nouveau après que le gouvernement fédéral les eut déclarés sécuritaires. Cependant, l'interdiction de voler demeure pour les appareils lorsqu'il y aura de la pluie verglaçante ou du grésil, a indiqué hier un communiqué de Transports Canada. Les ATR-42 n'ont pas pu décoller pendant quatre semaines après l'écrasement d'un appareil semblable l'automne dernier aux États-Unis au cours duquel les 68 passagers ont perdu la vie. On s'inquiète que l'écrasement n'ait été causé par la formation de givre sur les ailes de l'avion. Une équipe d'enquêteurs des États-Unis et de France - où l'appareil est fabriqué - ont mené une série de tests en simulant le temps qu'il faisait au moment de l'écrasement de l'avion.

SEARS

Attendez-vous à plus

VOS MARQUES PRÉFÉRÉES...

À VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE

RABAIS 50\$

TÉLÉ STÉRÉO 25"



- Son stéréo MTS à effet 'surround'
- Télécommande multimarques
- Prise audio/vidéo; prise SVHS
- Définition 650 lignes

N° 14344. Sears ord. 599,99. Ch.....549,99



HITACHI

699⁹⁹

Téléviseur 26" à son stéréo MTS à effet 'surround', sous-titres et minuture marche/arrêt. N° 14414.



JVC

299⁹⁹

Magnétoscope 2 têtes à menu et programmation à affichage bilingue, suppression, signal-index, etc. N° 30254.



SONY

999⁹⁹

Caméscope Handycam à viseur couleur, objectif zoom 10x, éclairage minimum 2 lux. N° 31234.



SHARP

RABAIS 20\$

Chaîne stéréo compacte à chargeur rotatif pour 3 DC, amplification des basses, lecteur et magnéto-cassette. N° 28025. Ord. 349,99. Ch...329,99



HITACHI

799⁹⁹

Téléviseur 27" style moniteur à son stéréo à effet 'surround', sous-titres, entrée AV/sortie audio variable. N° 14534



JVC

749⁹⁹

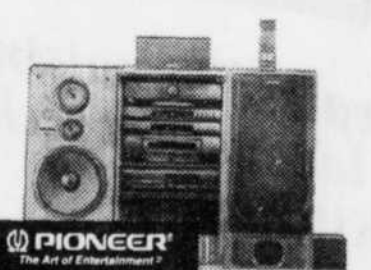
Téléviseur stéréo 27" à bornes extérieures pour enceintes à voie arrière. N° 14514.



SANYO

RABAIS 20\$

Combiné stéréo portatif à lecteur de DC à chargement sur le dessus et copie DC/magnéto. N° 20943. Ord. 199,99. Ch.....179,99



PIONEER

1299⁹⁹

Chaîne stéréo à son Dolby[®] Pro-Logic Surround et 5 haut-parleurs. N° 28410. Offert en fini chêne ou noir



SONY

849⁹⁹

Téléviseur Trinitron 27" à écran à enduit noir pour meilleur contraste, son stéréo MTS. N° 14535.



HITACHI

1299⁹⁹

Téléviseur 31" avec meuble en prime. Son MTS stéréo, sous-titres. N° 14416. Meuble N° 35031. (Sears ord. 150\$) Limite de 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles. La prime doit être rendue en cas de retour.



JVC

RABAIS 20\$

Mini chaîne stéréo avec lecteur de DC, télécommande. N° 28030. Ord. 449,99. Ch.....429,99 Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears



SONY

529⁹⁹

Mini-chaîne Hi-Fi à lecteur de DC, réducteur de bruit Dolby[®] B et augmentation des graves. N° 28034.

AVEC LA CARTE SEARS, RIEN À PAYER AVANT JUIN 1995

PAS d'achat minimum PAS d'acompte PAS de taxes à payer à l'avance PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit

Rien à payer avant juin 1995 sur appareils électroniques, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. L'offre prend fin le 18 janvier 1995.

Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des Centres de liquidation et achats par catalogue. Détails en magasin.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 18 JANVIER 1995, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauve: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Le « snowmobile » de Grégoire Michaud fait boule de neige

RIMOUSKI — La publication, samedi, dans LE SOLEIL, du texte sur la mise en marché d'une autoneige, le « Gremtrak 1600 » de l'entrepreneur Grégoire Michaud de Sainte-Angèle-de-Mérici, près de Mont-Joli, lui a valu depuis le début de la semaine des réactions de toutes sortes.

par **CARL THÉRIAULT**
collaboration spéciale

Plus d'une douzaine d'appels téléphoniques de chroniqueurs automobiles, une participation à une tribune téléphonique à Chicoutimi et un intérêt du Salon automobile de Québec ont mo-

bilisé son attention depuis le début de semaine.

C'est le promoteur de cette nouvelle autoneige, Grégoire Michaud, qui a appelé LE SOLEIL pour faire part de l'engouement qui continue à se manifester de plus belle pour ce qui était appelé jadis « le snow de Bombardier ».

Les promoteurs du Salon de

l'auto de Québec doivent incessamment entrer en contact avec lui, en prévision de l'exposition qui aura lieu du 13 au 19 mars. « Il est important de reconnaître que nous avons des bâtisseurs au Québec », a commenté le vice-président exécutif de la Corporation des concessionnaires automobiles de Québec, Jean-Guy Bégin.

Entre-temps, la nouvelle entreprise termine les préparatifs de production avec comme objectif la mise en marché cet automne des premiers modèles de série qui seront assemblés à Mont-Joli.



Avec le « Gremtrak 1600 », une autoneige tout confort pour quatre à cinq passagers, l'entrepreneur Grégoire Michaud remet au goût du jour le « snowmobile » de Bombardier.

SEARS

Attendez-vous à plus

4 jours seulement

Jeudi,
vendredi,
samedi
et dimanche

Les 12, 13, 14 et
15 janvier 1995

RIEN À PAYER AVANT 1 AN

SUR TOUS LES MEUBLES*, ENS. DE MATELAS, GROS ÉLECTROMÉNAGERS,
ASPIRATEURS, MACHINES À COUDRE ET À SURJETER

*À l'exclusion des meubles de jardin et pour bébés.

PAS d'acompte à verser
PAS d'achat minimum

PAS de taxes à payer à l'avance
PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit

Rien à payer avant janvier 1996, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Cette offre prend fin dimanche le 15 janvier 1995. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS SONT EN SOLDE!

EN PLUS de la liquidation des modèles 1994 fin de série
de laveuses, sècheuses et réfrigérateurs...

-TOUS les lave-vaisselle, cuisinières,
réfrigérateurs, laveuses et sècheuses
KenmoreMD et KitchenAidMD
sont en solde!

-TOUS les four à encastrer et tables de
cuisson Kenmore et Jenn-AirMD
sont en solde!

-TOUS les congélateurs et micro-ondes
KenmoreMD sont en solde!

Offre en vigueur les 12, 13, 14 et 15 janvier 1995, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Étail' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

St-Charles-Borromée: le piteux état des soins était connu depuis un an

MONTREAL (PC) — L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) avait dressé dès décembre 1993 un constat sévère sur l'état des soins prodigués à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, de Montréal, notamment en ce qui a trait à la prévention des plaies de lit auprès des patients handicapés.

Un rapport d'inspection a été remis à l'hôpital bien avant que le Conseil canadien d'agrément des établissements de santé ne montre du doigt, six mois plus tard, des lacunes assez importantes pour refuser de donner son agrément au même hôpital.

Mardi, la présidente de l'OIIQ, Ghyslaine Desrosiers, a confirmé qu'une inspection professionnelle de routine effectuée par son organisme avait signalé, il y a plus d'un an, des problèmes préoccupants à

l'hôpital. Ce rapport, remis aux autorités de l'hôpital, est depuis demeuré confidentiel.

En plus de problèmes dans le contrôle des soins infirmiers, le rapport fait mention du manque de mesures prises pour éviter les plaies de lit aux handicapés. De plus, « les moyens pris pour assurer la mobilisation des patients semblaient insatisfaisants ».

La situation a été jugée à ce point « préoccupante » qu'une nouvelle inspection doit être effectuée

au printemps.

Ce rapport, qui vient noircir encore davantage le tableau à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, ne ferait toutefois pas mention de cas d'agression ou d'intimidation de la part d'employés. Deux cas d'agression sexuelle à l'endroit de handicapés seront devant les tribunaux sous peu.

Interrogée sur ce nouveau rapport, la directrice générale de l'hôpital, Marie-Josèphe Farizy-Chausse, a dit que c'était « la directrice des soins infirmiers qui en assurait le suivi » et que « certaines des mesures prises font partie de celles adoptées dans la foulée du rapport du Conseil canadien d'agrément des établissements de santé ».



Un million pour 1995

L'année 1995 ne peut mieux commencer pour le couple Noël et Pierre Fournier. Ces citoyens de Honfleur, dans Bellechasse, viennent de décrocher le gros lot de 1 million \$ du tirage du 31 décembre du Sélect 42. « Quand j'ai découvert que nous avions la combinaison gagnante, je me suis mis à crier à tue-tête. Ma femme croyait que le feu était pris dans la maison », a déclaré M. Fournier à Loto-Québec. Des projets ? Le couple entend d'abord... se remettre de ses émotions.

SEARS

Attendez-vous à plus

568\$

Ch. Laveuse
Ord. 659,99

368\$

Ch. Sécheuse
Ord. 449,99

Rabais 170\$. Ens. Kenmore^{MD} de très grande capacité pour la lessive

Rabais 90\$. Laveuse
8 programmes, d'une capacité de 3.05 pi. cu. à agitateur Dual-Action^{MD} pour bien nettoyer, système de drainage qui attire la saleté du haut vers le bas, avant le cycle d'essorage, pour donner une lessive plus propre.
3 niveaux d'eau. Tout blanc.
N° 44502.

EN PLUS
Ne payez rien
avant janvier 1996

sur approbation du service du crédit,
avec la carte Sears.
25\$ de frais d'administration.
Offre en vigueur jusqu'au 15 janvier 1995.
Détails en magasin.

Rabais 80\$. Sécheuse
4 programmes d'une capacité de 7.0 pi. cu. Porte à très grande ouverture pour accès plus facile. Système Soft Heat^{MD} pour chaleur douce qui arrête automatiquement la sécheuse lorsque le linge est sec. Cycle Fabric Master^{MD} pour éviter les risques de surchauffe. Tout blanc.
N° 84502.

JUSQU'À DIMANCHE SEULEMENT

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 12 JANVIER AU DIMANCHE 15 JANVIER 1995, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!



LIVRAISON GRATUITE



MÊME LE DIMANCHE!
Détails en magasin

NE PAYEZ RIEN AVANT

OCTOBRE 95

AUCUN DÉPÔT, AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT, MÊME SUR LES TAXES!

PAS DE FRAIS CACHÉS! PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

SUR PRODUITS SÉLECTIONNÉS. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN

HÂTEZ-VOUS ET VENEZ PROFITER DE LA SUPER LIQUIDATION

JUSQU'À 80% DE RABAIS! TÉLÉVISIONS MAGNÉTOSCOPES VHS CAMÉSCOPES SYSTÈMES AUDIO RADIOS ÉLECTRO-MÉNAGERS ORDINATEURS SONY HITACHI SANYO Panasonic JVC RCA Packard Bell AST LES MEILLEURES MARQUES!

LIQUIDATION SONY

SONY **29" TRINITRON STÉRÉO** TUBE 29" VISION 27"

MONITEUR RÉCEPTEUR

- Trinitron noir intense
- Entrée AV améliorant la qualité sonore et la résolution du magnétoscope ou du caméscope
- Programmation automatique
- Guide des canaux pour le préajustage d'une grille de 12 canaux préférés
- Menu à l'écran

RABAIS DE 50\$
Rég. 849.00

799⁰⁰

LIQUIDATION HITACHI

HITACHI **28" STÉRÉO** TUBE 28" VISION 26"

SON AMBIOPHONIQUE et IMAGE à HAUTE DÉFINITION

- Définition de 600 lignes
- Affichage à l'écran
- Réducteur de bruit "DBX"
- Entrées audio/vidéo
- Sortie audio variable

FABRIQUÉ AU CANADA

699⁰⁰

LIQUIDATION SANYO

SANYO **26" COULEUR** TUBE 26" VISION 25"

UN 26 POUCES AU PRIX D'UN 20 POUCES

- Décodeur de sous titres
- Affichage à l'écran multilingue
- Télécommande
- Entrée audio/vidéo
- Auto-programmation
- Minuterie de sommeil

PRIX PAYEZ & EMPORTEZ!

399⁰⁰

SONY VCRplus+

SONY **MAGNÉSCOPE 4 TÊTES DOUBLE AZIMUTH**

- Autonettoyage des têtes
- Programmation à l'écran (Français, anglais)
- Nouveau variateur bimode

399⁰⁰

HITACHI

HITACHI **MAGNÉSCOPE VHS HI-FI STÉRÉO AVEC TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE**

- Nettoies-têtes automatiques
- Prise audio/vidéo à l'avant

399⁰⁰

SANYO

SANYO **MAGNÉSCOPE VHS HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES DIA**

- Télécommande superuniverselle
- Menu à affichage trilingue à l'écran
- Effets spéciaux par 4 têtes double azimuth

379⁰⁰

SONY Handycam

SONY **CAMÉSCOPE 8mm avec MONITEUR COULEUR ACL ECRAN DE 3 POUCES à angles de vision multiples**

- Haut-parleur intégré avec réglage sonore
- Têtes d'effacement flottantes pour transition d'image sans bruit
- Télécommande

RABAIS DE 600\$
Rég. 1299.00

699⁰⁰

HITACHI

HITACHI **VISEUR COULEUR À AFFICHAGE PAR CRISTAUX LIQUIDES**

CAMÉSCOPE COMPACT 8mm

- Zoom 24x
- Luminance minimal: 1 lux
- Stéréophonie HI-FI
- Viseur couleur à affichage par cristaux liquides
- Objectif grand angle
- Fondus numériques
- Télécommande multifonctions

1099⁰⁰

SANYO

SANYO **CAMÉSCOPE 8mm AVEC TÉLÉCOMMANDE**

- 5 modes Director™
- Technologie à logique floue 3 fonctions
- Éclairage 1 lux au minimum
- Zoom motorisé 8x
- Nettoie-tête automatique

RABAIS DE 100\$
Rég. 799.00

699⁰⁰

SONY CD

SONY **CHAÎNE HI-FI STÉRÉO MÉDIANE AVEC LASER**

- Correcteur graphique en 3 segments • Ambiphonie
- Synthesiseur AM/FM à 30 préajustages
- Lecteur laser à double CNA
- Double platine à cassettes
- Enceintes acoustiques antirésonance à 2 voies

RABAIS DE 100\$
Rég. 499.00

399⁰⁰

HITACHI CD

HITACHI **MINI-CHAÎNE HAUTE FIDÉLITÉ avec LASER**

- Circuit de graves dynamiques
- Synthesiseur numérique avec 24 préajustages
- Montage automatique de disques
- Réducteur de bruit "Dolby B"
- Enceintes anti-résonantes

RABAIS DE 100\$
Rég. 599.00

499⁰⁰

FISHER CD

FISHER **MINI-CHAÎNE STÉRÉO D'ÉTAGÈRE avec LASER**

- Télécommande • Amplificateur 20 watts par canal
- Prise d'entrée pour appareil vidéo et tourne-disque
- Synthétiseur numérique à quartz • Convertisseur N/A
- Double magnétocassette avec auto inversion
- Programmation de 24 plages à accès direct
- Enceintes acoustiques 2 voies

RABAIS DE 100\$
Rég. 499.00

399⁰⁰

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock dans la même région.

<p>SUPERMAGASIN</p> <p>Centre Commercial Place Lebourgneuf</p> <p>5500 boul. Des Gradins Québec 628-5500</p> <p>INCLUANT GARDERIE ET ÉLECTROMÉNAGERS</p>	<p>BOUTIQUE PLUS AVEC CLUB VIDÉO</p> <p>Galeries Chagnon</p> <p>300, Côte Passage Lévis 835-5500</p> <p>AU REZ-DE-CHAUSSÉE, PRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS</p>	<p>PLUS DE 80 POINTS DE VENTE À TRAVERS LE QUÉBEC</p> <p>Boutiques de Québec et de la région</p> <ul style="list-style-type: none"> • Galeries de la Capitale • Galeries Chagnon • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Place du Royaume-Chicoutimi • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauve • La Grande Place-Rimouski
---	---	--

UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: **PLACE AU SOLEIL**

LE SOLEIL, 925 chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Tél: 686-3394 Fax: 686-3374



La Fondation Mira

La Fondation Mira reprend, cette semaine, sa 14e campagne de financement dans la région de Québec. L'objectif est de 300 000\$. Des bénévoles visiteront au cours des quatre prochaines semaines, plusieurs édifices publics ainsi que les centres commerciaux. Ils offriront un macaron pour seulement 2\$, un crayon et un porte-mine au coût de 4\$ et une épinglette et une affiche pour 5\$. Sur cette photographie prise au lancement de cette collecte, on reconnaît Louise Beaudin, une vétérinaire représentant la compagnie IAM'S. Mme Beaudin devait remettre un chèque de 35 000\$ à la Fondation Mira International. Suivent, dans l'ordre, Eric St-Pierre, directeur général de la Fondation Mira, Gisèle V. Dupont, directrice régionale de la Fondation, et le comédien québécois Jean-Jacqui Boutet, porte-parole de la Fondation.

Le Madrid

L'un des restaurants les plus connus de la province de Québec, Le Madrid, situé à dix minutes de Drummondville et à mi-chemin entre Québec et Trois-Rivières est à vendre. Il déclare un chiffre d'affaires de 3,5 millions \$ par année pour des profits annuels net de 300 000\$. Outre le restaurant, cette vente comprend aussi une station-service, un bar laitier, 16 unités de motel, un centre de message électronique (enseigne géante de 155 000\$), 12 dinosaures grandeur nature, quatre camions big-foot d'exposition et dix propriétés dont trois maisons-entrepôts le long de la rivière Nicolet. L'actuel propriétaire possède aussi tous les terrains avoisinants, des deux côtés de la route transcanadienne, ce qui limite considérablement les possibilités pour d'autres commerces de s'installer à cette sortie. Raison de la vente: l'expansion mondiale d'un projet de dinosaures. Pour tout renseignements: 819-225-4687.

Les autruches

Dans la dernière édition du journal *Les Affaires*, cinq vendeurs d'autruches cherchaient des investisseurs. Marimex inc. demandait un investissement de 16 200\$ pour un couple d'oiseaux ou 9000\$ par bestiole. Autruches Emeus Les Chenais assurait que tout éleveur d'autruches pouvait partir en affaires avec un investissement minimal de 2000\$. Deux autres producteurs, L'Autruche Royale Enr. et Parlons Autruches, n'avançaient aucun montant minimal et une cinquième compagnie offrait ses services comme conseiller en autruches. Qui aurait pu penser, il y a quelques années seulement, que le Québec deviendrait un pays producteur d'autruches? Vous verrez, dans deux ou trois ans, tous les villages du Québec sauront s'enorgueillir de leurs autruches locales. Pas les autruches locales qui se cachent la tête dans le sable après avoir augmenté les taxes municipales, mais les vraies autruches. Celles que l'on élèvera pour leurs

plumes, mais surtout pour leur viande rouge comestible.

Viol-secours

Viol-secours, un organisme à but non lucratif, est à la recherche de femmes bénévoles désirant aider les personnes ayant subi une agression à caractère sexuel. Si vous avez 23 ans et plus et que vous souhaitez vous impliquer auprès des femmes victimes de violence, Viol-secours offre une session de formation qui débutera sous peu. Pour plus de renseignements: 522-2120.

Place Laurier

Gilles Defoy, du YMCA de Québec, désire rappeler à la population de Sainte-Foy surtout qu'une garderie en milieu de travail est en opération à Place Laurier, édifice Frontenac, depuis septembre. Elle s'adresse à tous les employés des centres commerciaux, des entreprises et à tous les parents du secteur. Cette garderie dispose de 60 places dont une quinzaine sont réservées aux pouspons. Administrée par le YMCA de Québec, elle est gérée selon la réglementation de l'Office des services de garde. Renseignements: 650-1051 ou 522-7652.

Médaille d'argent

Mme Lise Dampousse a reçu la médaille d'argent du gouverneur général du Canada pour ses résultats, en vue de l'obtention d'un diplôme de baccalauréat en communication à la Télé-université. Ce diplôme est offert par la Télé-université depuis cinq ans. La Télé-université, dont les bureaux sont au 2600, boul. Laurier, à Sainte-Foy, oeuvre spécifiquement dans la formation universitaire à distance. Depuis sa fondation, elle a accueilli quelque 200 000 étudiants.



«L'union fait la force. Avec Investors, c'est plus vrai que jamais.»

Vente de surplus inventaire
Boni: oreiller gratuit avec couette en duvet

Duvet quatre saisons	Couette en duvet d'oie blanche
une place 75\$ 23 oz.	meilleure qualité, duvet supérieur sélectionnés au plus bas prix de Québec
deux places 90\$ 28	une place 112\$ 20 oz.
grand lit 100\$ 33	deux places 138\$ 26
très grand lit 120\$ 38	grand lit 155\$ 30
	très grand lit 186\$ 36
Housse de couette 39\$	une place 129\$ 27 oz.
ou plus	deux places 165\$ 36
Nettoyage de duvet 29\$	grand lit 175\$ 39
	très grand lit 215\$ 47

construction en boîtes, colon 260 fils par pouce carré

Futons BASE et FUTON
Plusieurs modèles. Housse de futon 29\$
une place 140\$
deux places 164\$
grand lit 192\$

ungava MAGASIN du FABRICANT

1, rue St-Jean 640-4270 Ouvert au Public
lundi + mardi 11h à 18h
jeudi, vendredi 11h à 20h
samedi 10h à 17h

Régina vous conseille fortement de ne pas manquer ses PRÉSENTOIRS SPÉCIAUX

JUPES cour. jusqu'à 279\$ Spécial 89\$	PANTALONS cour. jusqu'à 263\$ Spécial 69\$
KILTS cour. 187\$ Spécial 79\$	

Tout est réduit de 50%-60%-70% chemisiers, manteaux, vestons, robes, etc. Toutes taxes incluses dans nos prix *sauf nouvelles collections

Brannéquin PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier
Sainte-Foy
OUVERT LE DIMANCHE de 13h à 17h

IG Groupe Investors
Une société de la Corporation Financière Power
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

«Avant de discuter de finances avec Investors, j'avais des REER à gauche et à droite, des obligations d'épargne de toutes les couleurs et je perdais un temps et un argent fous à courir d'une institution à l'autre. Maintenant, avec le service de planification financière d'Investors, je sais vraiment où je m'en vais.» — Sylvie Bernier

Acheter des REER, c'est bien mais il y a encore mieux! Pour économiser le maximum d'impôt dès maintenant et dans les années à venir, il n'y a rien de mieux que d'appliquer une stratégie financière globale dès aujourd'hui. Le plus tôt vous discuterez de votre situation financière avec un représentant d'Investors sera le mieux. Pour obtenir plus de renseignements et pour connaître le bureau Investors le plus près de chez vous, composez sans tarder le numéro de téléphone ci-dessous.

Faites dès aujourd'hui le téléphone le plus payant de votre vie!

1 800 644-7707

Stores! Stores! Stores!

Nous n'avons qu'une seule vente pendant toute l'année...
LA VOICI!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AU PRIX DU GROS

Temps limité!

SUPER-SOLDE FIN-DE-SAISON

ÉCONOMISEZ JUSQU'À **70%**

SUR MARCHANDISES DISCONTINUÉES et FIN D'INVENTAIRE

EN PLUS

MEILLEUR CHOIX au PAYS! PRÊTS EN MOINS DE **15,000** STYLES et COULEURS de STORES! **24 HEURES**

AUCUNE TAXE NI TPS, NI TVQ!

OUVERT AU PUBLIC à VANIER
Succursale No. 18
265, boul. Wilfrid-Hamel
Tél.: 687-0053
Angle rue Du Pont Scott directement en face de l'Hôpital

OUVERT AUSSI DANS LA BEAUCÉ!
9000, boul. Lacruz à St-Georges

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS BPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Un rêve confronté à la réalité

La députée de Rimouski à l'Assemblée nationale, Mme Solange Charest, s'inquiète avec raison du projet que le député de Lévis et ministre de l'Éducation, M. Jean Garon, a déjà proposé: la création d'une université à Lévis. Cette inquiétude est partagée par la population de Rimouski et du Bas-Saint-Laurent qui voit d'un mauvais oeil ce qui pourrait entraver le développement de l'Université du Québec à Rimouski.

Projet sérieux ou simple désir du député de Lévis? Disons-le crûment: cette idée de M. Garon ne devrait jamais se concrétiser. Il n'y a pas de raisons valables qui justifient que Lévis devienne le siège d'une autre université.

Mme Charest disait au SOLEIL qu'elle doit rencontrer le ministre à ce sujet. Espérons qu'elle pourra le convaincre que cette idée, si jamais elle devenait sérieuse, constituerait une giflette pour la population de Rimouski.

L'UQAR est considérée avec beaucoup de fierté dans le Bas-Saint-Laurent et on serait mal venu de lui enlever des plumes. Elle est déjà bien établie et elle ne demande que de grandir encore.

Tout d'abord, une université à Lévis viendrait gruger le bassin où l'UQAR recrute ses étudiants. Il faut laisser l'UQAR développer le centre d'études universitaires de la rive-sud qu'elle a établi à Lévis. À l'automne 1994, le centre a offert des cours à plus de 1000 étudiants, dont 167 à temps plein et 914 à temps partiel.

Il faut reconnaître aussi que la rive sud constitue une partie du bassin d'étudiants de l'université Laval. Or, Laval a perdu au dernier semestre 1000 étudiants à temps complet. À l'heure actuelle, il y a une complémentarité entre l'UQAR et Laval en ce qui concerne les cours de niveau universitaire donnés à Lévis. Que viendrait faire une autre université autonome dans ce ménage à deux?

La diminution de la clientèle de Laval ne constitue sûrement pas un argument en faveur de la fondation d'une université de l'autre côté du Saint-Laurent, presque en face du campus de Laval.

Le portrait de la clientèle étudiante québécoise est encore plus sérieux quand on regarde l'ensemble des universités du Québec: de l'automne 1993 à l'automne 1994, elles ont perdu 7600 étudiants. On considère que cette diminution du nombre d'étudiants est attribuable à la reprise économique. Si donc la situation économique va en s'améliorant, il se pourrait que le nombre d'étudiants décline encore davantage.

Dans ces circonstances, il serait irréaliste de créer une autre université. Si le gouvernement le faisait, il déclencherait une concurrence entre les universités plutôt qu'une complémentarité.

Enfin, la rareté des ressources financières nous oblige à nous placer sur la voie d'un sain réalisme. Les Québécois ne sont certainement pas prêts à payer pour une autre université. Les sondages publiés par LE SOLEIL sur les Jeux de 2002 par exemple démontrent que la population n'est plus disposée à payer pour de nouveaux projets. Elle est d'accord avec la tenue à Québec des Jeux olympiques d'hiver s'ils n'entraînent aucun déficit.

Telle est la réalité. Souhaitons que le désir du député de Lévis de doter sa circonscription d'une institution de haut savoir ressemble à l'ambition d'un père de famille de vouloir ce qu'il y a de mieux pour ses enfants. Une ambition qui n'est pas toujours inspirée par le réalisme, mais qui provient d'un bon coeur.

JEAN MARTEL

Témoignage

Le centre-ville à la dérive

par STÉPHANE POULIOT

Le plus vieux centre-ville du continent nord-américain ressemble étrangement à un bateau à la dérive. Le centre de la capitale est à la dérive, car son capitaine est affairé à d'autres devoirs.

Le capitaine L'Allier ne peut ou ne veut pas mener son bateau à destination. Le coeur de la ville de Québec se meurt, tandis que ses dirigeants flirtent avec l'élite politique provinciale. Le centre-ville n'attire plus comme autrefois. La ville ne songe même plus à sauver ce patient sur le point de mourir.

On s'en remet à la médecine douce. On fait pousser un parc de 7 millions \$ pour faire oublier à ces gens le climat malsain qui les côtoie. Pour aider le patient dans sa phase terminale, on invite des artistes subventionnés à faire de belles peintures. On peut y voir sur ces peintures la jolie maison du capitaine dans une contrée lointaine. Le capitaine continue à faire son discours du haut de son trône. Les paroles s'envolent et les actions à poser font de même.

Pourquoi suis-je né dans ce vieux quartier maudit? Pourquoi a-t-on voulu me faire grandir dans un lieu que tous maudissent? Pourquoi mon centre-ville se meurt-il à une vitesse accélérée depuis que vous êtes là, M. le capitaine L'Allier? Cher capitaine, vos matelots du centre-ville sont fatigués de se battre chaque jour pour garder leur fierté. Capitaine, je sens que je m'épuise de vouloir protéger et défendre mon coin de bateau.

Dites-moi, capitaine, qu'arrivera-t-il si on embarque avec le vaisseau impérial de son excellence Parizeau? Est-ce que la résidence du premier ministre et votre résidence viendront se joindre à nos anciennes chaumières si chaleureuses? Vous savez qu'un vieux dicton dit que pour montrer l'exemple aux moussaillons, rien de mieux que de faire le premier pas et de donner l'exemple.

Capitaine, faites vite, car le bateau ne tiendra pas encore longtemps.

M. Stéphane Pouliot est un résident du centre-ville de Québec

BÉLAND-BÉLANGER, BANQUIERS CASSE-COU



Point de vue

Tiers-Monde: épargne locale et développement

par MICHEL CHALOUT

En ces années d'endettement extrême, les gouvernements sont tentés de couper là où la population critiquera le moins, c'est-à-dire dans les budgets d'aide aux pays en voie de développement. Cela avec autant d'ardeur que cette aide, dans la plupart des cas, n'a pas dépassé la promesse des fleurs. L'écart entre riches et pauvres s'accroît. La majorité des observateurs a diagnostiqué l'échec de l'aide. Que faire?

Un livre *Et si le Tiers Monde s'autofinancait* de Jacques B. Gélinas, (Éditions Écosociété) paru au Québec à l'automne 1994, propose une solution: l'autofinancement par l'épargne locale.

En faisant l'historique de l'aide au développement et des institutions qui la supportent, l'auteur rend cohérent un ensemble de chiffres et de décisions qui ont formé un des points d'ancrage de la politique internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'aide fut et est encore un instrument de la politique des pays dominants pour contrôler les politiques et plus précisément le commerce des pays dominés. Selon la Banque mondiale, la

dette extérieure du Tiers Monde est estimée, en 1993, à 1770 milliards de dollars US. Le service de cette dette dépasse les apports «d'argent frais» de l'aide. Autant dire que la dette est irrémédiable.

Contredisant les idées reçues, l'auteur démontre que l'épargne locale existe en abondance dans les tontines, les banques traditionnelles, les banques populaires, les coopératives d'épargne et de crédit, etc. Il analyse plusieurs cas de réussite économique par l'épargne intérieure dont le Japon, Taïwan et les Bamilékés du Cameroun.

Pour que l'épargne interne et les entreprises qu'elle soutient puissent fructifier, il serait nécessaire de les protéger de la concurrence extérieure, exactement comme le firent les pays occidentaux au début de leur développement. Ainsi chaque pays pourrait se développer selon ses choix et à son rythme. Les pays du Tiers Monde devraient éviter les pièges non seulement des emprunts irrémédiables mais aussi ceux du commerce inégal, lequel conduit à une détérioration des termes de l'échange.

Au-delà des Agences de développement, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, du GATT, etc., c'est la mondialisation tout entière qui est condamnée sans réserve.

Voilà, à mon avis, le seul dérapage de ce livre qui, par ailleurs, propose une solution radicale au problème de la dette et du sous-développement. Autant les pays économiquement faibles (le pot de terre) doivent cheminer prudemment avec les pays riches (le pot de fer), autant ces derniers ont besoin d'une économie intégrée au niveau mondial pour poursuivre leur développement.

Positions inconciliables? Non, dans la mesure où l'on peut avoir une économie mondiale à plusieurs vitesses, comme il y a une Europe à plusieurs vitesses. Que les mieux préparés entrent dans l'économie mondiale, que les autres gèrent leur développement à leur rythme et selon leurs besoins. La question serait plutôt de savoir si ces derniers ont la volonté politique et les moyens pour le faire. Cela ne va pas de soi.

En général, le développement débute en un foyer local pour

s'étendre «en tache d'huile» à une aire géographique plus grande, à la limite, jusqu'à la mondialisation. Certains secteurs d'activités des pays développés en sont là: communications, recherche, espace, automobile, etc.

Mais il faut comprendre que les défenseurs des faibles rejettent la mondialisation ou le village global. Car ne peuvent participer à la mondialisation que les communautés ayant développé et construit depuis des siècles des structures economico-politiques intégrées. Les plus démunis ne possèdent pas suffisamment ces nécessaires instruments de développement. Pour un temps plus ou moins long, l'épargne locale, à l'abri des influences déstabilisantes, devrait permettre le renforcement de la société civile ainsi que la croissance économique au rythme de chacun.

Au fur et à mesure que leur développement intérieur le leur permettra, les pays du Tiers Monde joindront d'eux-mêmes le courant de l'inévitable mondialisation.

M. Michel Chalout est de Québec.

Votre Opinion

Une campagne avachissante

La Fédération des communautés francophones et acadiennes, de connivence avec le gouvernement fédéral - donc avec les impôts payés par les Québécois et Québécoises - va payer une vaste campagne publicitaire pour vanter la dualité linguistique du Canada. C'est ce que nous annonçaient les médias d'information durant la dernière fin de semaine.

Quelle connerie avachissante! Pensez-vous que les francophones de l'extérieur du Québec ont besoin de se faire dire qu'il est nécessaire d'apprendre l'anglais, la deuxième langue du pays? Tous les francophones du Canada anglais, de 0 à 90 ans, se sont tués ou se tuent pour apprendre l'anglais, se sont assimilés ou s'assimilent à des taux effarants pour apprendre l'anglais. Et la FCFA, avec un million de dollars d'Ottawa, veut nous le faire mieux comprendre! Quel gaspillage éhonté!

Si au moins la FCFA dépensait un million d'Ottawa pour convaincre Bob Rae, ce cher premier ministre ontarien, de rendre sa province officiellement bilingue, de nous donner à nous, la minorité francophone, le plein contrôle de notre éducation, de notre formation professionnelle, de notre culture et de nos arts, de nous donner des services français partout dans notre province, de nous

laisser vivre en français, quoi. Je comprendrais peut-être!

Si au moins la FCFA dépensait un million d'Ottawa pour faire comprendre à Preston Manning, ce super antifrancophone, que les femmes, les francophones, les immigrants, les assistés sociaux, enfin tout ce qui n'est pas «white anglo-saxon», a le droit de vivre au Canada, je comprendrais peut-être.

Certes, je comprends la FCFA de s'avachir ainsi. D'habitude, dans ce genre de «subvention», l'organisme receveur garde 10% de ladite subvention. Alors, ça fait 100 000 \$ pour la FCFA. Quel «léchecultisme» fédéraliste!

Allez, éditorialistes du Canada français! Utilisez vos plumes pour faire comprendre à la FCFA qu'elle est super stupide! N'ayez pas peur. Les francophones du Canada français ont besoin de vous. Ils ont besoin de plusieurs autres millions pour survivre. Ils ont besoin de savoir ce que le gouvernement fédéral veut faire pour eux. Si vous sauvez ce million, vous aurez fait quelque chose de bien.

Roland Saumure
Casselman, Ontario.

Objectivité et respect

(En réponse à l'article du 28 décembre 1994 intitulé: *Peut-on discuter avec un mort*, par M. Bernard Keating, professeur de théologie à l'université Laval).

C'est avec un très grand intérêt que j'ai lu votre article. J'ai beaucoup apprécié votre approche objective et éclairée du sujet tout en étant très respectueuse de la personne. Vous avez su faire partager votre compétence et votre compréhension sur un sujet très complexe et très controversé.

Pour toutes ces raisons, je tiens à vous féliciter chaleureusement et j'ose espérer que vous saurez revenir à la charge si l'occasion se présente à nouveau.

Denise M. Hamel
Québec

Au tour des souverainistes

(Réponse à la lettre à M. Sylvain Moisan parue dans LE SOLEIL du 16 décembre)

Dans votre lettre du 16 décembre vous reprochez aux souverainistes de ne pas faire de place aux fédéralistes et à leur option dans la consultation référendaire.

Pourtant, cette place vous l'avez eue entièrement depuis 1985. Votre option a été longuement discutée (Charlottetown, lac Meech) et elle n'a abouti à rien. La place d'un Québec dans le Canada, nous ne l'avons pas et aujourd'hui les politiques fédéralistes n'ont rien à offrir et ne veulent rien offrir. Le Canada refuse toujours de reconnaître le Québec et ses spécificités et de répondre à ses besoins... à moins qu'à la dernière minute M. Chrétien finisse par nous faire miroiter de nouvel-

les propositions. Mais seraient-elles une tromperie comme celles faites par Trudeau en 1980 qui laissait entendre qu'en rejetant la souveraineté le Québec serait admis dans «la grande famille canadienne» en tout honneur? La suite des événements a révélé qu'il n'en fut rien.

C'est aux souverainistes maintenant de parler aux Québécois pour leur faire part de leur option. Essayez donc pour une fois d'être bon joueur. Vous avez eu votre tour, fédéralistes, et les souverainistes ont participé à vos discussions en toute bonne foi. C'est maintenant le tour des souverainistes et tous les Québécois de toute allégeance sont invités à en discuter et à donner leurs idées. En bout de ligne, il reviendra au peuple québécois de décider de son avenir: rester une minorité dans le Canada (petit Canadien français) ou devenir un peuple souverain «québécois» reconnu pour ce qu'il est dans le monde entier.

Suzanne Lemelin
Charlesbourg

**Veillez noter
notre nouvelle adresse:**

L'OPINION DU LECTEUR,
Journal LE SOLEIL,
925 chemin Saint-Louis,
c.p. 1547,
Succ. Terminus Québec,
Québec, G1K 7J6

Bouchard, un patient fort et courageux

Depuis une semaine, le chef du Bloc québécois passe ses journées à l'Institut de réadaptation

MONTREAL (PC) — Un entraînement de 80 heures pour réapprendre à marcher et à vivre son quotidien: il est dur le combat que doit mener en ce moment Lucien Bouchard, comme celui de tous les amputés.

En l'espace d'un mois, l'homme de 56 ans a été précipité brutalement dans le monde des amputés, à la suite d'une infection fulgurante qui a forcé l'amputation de sa jambe gauche à mi-cuisse, fin novembre. M. Bouchard doit maintenant réapprendre à marcher à l'aide d'une prothèse et vivre un quotidien complètement bouleversé.

On savait déjà que le chef du Bloc québécois avait fait son entrée discrète à l'Institut de réadaptation de Montréal, juste après le jour de l'An. Or, la direction de la clinique, en confirmant l'arrivée de son célèbre patient, précisait vouloir préserver son intimité.

Depuis la semaine dernière, Lucien Bouchard passe plusieurs heures par jour à l'Institut de réadaptation. Même s'il trouve les traitements difficiles et exigeants, on rapporte que M. Bouchard est un patient fort et courageux.

Le physiothérapeute Gilbert Chartier, coordonnateur des programmes des amputés à cette ins-

titution, rappelle la longue route à parcourir et les grandes exigences pour tout amputé qui s'inscrit à ce programme de huit semaines d'entraînement.

«D'abord on se préoccupe de la condition physique générale du patient. La plaie et le moignon doivent être bien cicatrisés. À l'aide d'une prothèse pneumatique temporaire d'exercice, le patient s'entraîne à la marche, un exercice qui demande énormément d'efforts car l'amputé doit apprendre à retrouver son équilibre. C'est une exigence qui augmente son rythme cardiaque.

«C'est épuisant au tout début. Si l'individu était un bon danseur ou un bon athlète auparavant, il a encore plus de difficulté à réapprendre à marcher», explique M. Chartier.

Le défi de l'escalier

La deuxième étape consiste à poser à l'amputé le défi de l'escalier. «On habitue l'amputé à utiliser la bonne jambe en premier pour monter la première marche,

afin de bien se sentir solide et à faire le contraire dans la descente. Pour l'amputé, dans un escalier, les bons vont toujours au ciel et y restent et les moins bons vont en enfer», ajoute le physiothérapeute.

Le patient doit également se soumettre à des traitements d'ergothérapie où on l'habitue à vivre avec une prothèse.

«Nous simulons comment vivre normalement dans une maison, comment monter dans un bain, dans une voiture. Plus le patient est déterminé, plus il progresse rapidement», explique l'ergothérapeute Nathalie Beaulieu.

Les prothèses


Une prothèse pèse une quinzaine de livres. C'est un si dur apprentissage que certains amputés, même après les deux mois de traitements, 80 heures de physiothérapie et malgré une bonne adaptation, abandonnent cette aide artificielle et préfèrent se déplacer en fauteuil roulant. L'amputé le plus habile continuera à boiter.

«Nous respectons le choix des amputés. Le port d'une prothèse toute la journée n'est pas simple. Même si les traitements vont bien, ce n'est qu'une fois rendu dans leur quotidien, à leur résidence,


qu'ils doivent faire le deuil du membre amputé. Un deuil inévitable et douloureux à vivre.»

DEMERS


L'avantage du choix et du prix pour les bottes et les skis de fond



50% de réduction
sur un lot de bottes de ski de fond



50% de réduction
sur un lot de skis de compétition et d'entraînement



DEMERS
BICYCLETTES ET SKIS DE FOND

Tout pour le ski de fond
1044, 3^e avenue Québec 529.1012

Conflit nucléaire en vue entre Rimouski et Rivière-du-Loup

RIMOUSKI — Le développement de la médecine nucléaire dans le Bas-Saint-Laurent est en train de provoquer des frictions et de raviver la rivalité qui oppose depuis 25 ans Rimouski et Rivière-du-Loup.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

À moins d'une dérogation ministérielle, le Bas-Saint-Laurent devra vraisemblablement dire non à l'un des deux médecins spécialisés en médecine nucléaire prêts à venir y travailler.

Chaque établissement a déjà son candidat qui attend le feu vert gouvernemental pour déménager. Le Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) a une entente depuis 1992 avec un médecin-boursier. Et le Centre hospitalier régional du Grand-Portage, à Rivière-du-Loup, a déjà présenté son candidat aux citoyens. Pourtant, personne n'a été engagé!

À la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, on attend les recommandations de la commission médicale régionale, qui se réunira lundi, avant que le dossier ne soit transmis au conseil d'administration.

La présidente du conseil, Mme Aline Malenfant, affirme que vers la fin de décembre, aucune décision finale n'avait encore été prise au plan politique. «Nous travaillons à trouver la meilleure organisation de services pour la population», a-t-elle souligné.

C'est le retrait imprévu de la région Gaspésie-Les Îles de la zone d'influence du centre hospitalier de Rimouski dans cette catégorie de soins qui a engendré cette fausse situation de surabondance de ressources. Le CHRR doit maintenant se réorienter vers la clientèle de l'ouest du Bas-Saint-Laurent desservie... par Rivière-du-Loup.

Au CHRR, l'adjoint au directeur général, M. Bertin Riverin, a déclaré que l'établissement soumettra cette proposition à la commission médicale régionale. «Pour nous, le dossier est réglé depuis une rencontre aux bureaux du ministre à Québec, au début de décembre. La députée de Rimouski, Solange Charest, nous l'a confirmé.»

À Rivière-du-Loup, pas question d'accepter cette desserte au détriment de l'autonomie de l'hôpital du Grand-Portage. «Un nucléiste à Rivière-du-Loup même nous permettra d'avoir un meilleur échange avec les autres médecins du centre hospitalier», a commenté le directeur général, M. Raymond April.

Au cabinet du ministre Jean Rochon, l'attaché de presse, Michel Martin, déclare que l'hôpital de Rimouski «ne perdra pas son avantage en médecine nucléaire, ce qui n'exclut pas que Rivière-du-Loup puisse avoir son nucléiste».

Il n'a pas commenté le scénario du médecin itinérant, précisant qu'il était «hors de question que le ministre intervienne dans la décision qu'aura à prendre le conseil d'administration de la régie».

Toujours bon premier.



Ford Série F. Le véhicule le plus vendu au Canada.

Au cours des 29 dernières années, il s'est vendu au Canada plus de Ford Série F que tout autre camion*. Et maintenant, pour la première fois dans l'histoire, les ventes de Série F n'ont pas seulement surpassé celles de tout autre camion mais aussi celles de toute autre voiture! À bien y penser, est-ce vraiment si surprenant?

Après tout, en plus de vous offrir la robustesse et la polyvalence d'un pick-up pleine grandeur, le Série F vous propose des caractéristiques qui vous procurent le confort que vous pouvez espérer d'une voiture.

Ainsi, la très grande résistance de l'assemblage cadre-cabine et de la suspension indépendante - Twin-I-Beam (4x2) ou Twin-Traction-Beam (4x4) - est votre gage des plus robustes performances. Et des composants

comme les amortisseurs à azote sous pression sont là pour contribuer à adoucir le roulement, quelle que soit la nature du terrain où vous roulez.

À bord, vous découvrirez que le Série F vous offre tout ce que vous pourriez désirer d'une voiture ou d'un camion. Exemple: verrous, rétroviseurs et glaces à commande électrique, sièges avec support lombaire à commande électrique et boîte de transfert Touch Drive (4x4) en option. Bien sûr, le sac gonflable du côté conducteur, les poutrelles de protection dans les portières et les freins ABS à l'arrière sont offerts de série. Tout bien considéré, ce n'est pas surprenant du tout que le Série F soit maintenant le véhicule qui se vend le plus au pays. Voiture et camion compris!



Pour tout renseignement,
1 800 561-FORD

*D'après le rapport des livraisons de janv. à déc. 1994 de l'Association des fabricants de véhicules automobiles. D'après les données de R.L. Polk/CompuSearch sur les véhicules immatriculés de 1966 à 1993. *Modèles avec un PTAC de moins de 3855 kg (8500 lb).

RIEN À PAYER AVANT LE 12 JANVIER 1996*

LA VENTE DU MILLION TOUT EST RÉDUIT!

COMMENCEZ À PAYER DANS

1 AN*

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT
SUR TOUTE LA MARCHANDISE



meq

MOBILIER DE CHAMBRE
(base en sus)

1 049\$

6 morceaux



Meuble du Québec

Jaymar

MOBILIER DE SALON
Choix de tissus



CAUSEUSE:
669\$

Fauteuil: 519\$
Sofa: 849\$



Meuble du Québec

TRAITEMENT ANTI-TACHES DISPONIBLE
Scotchgard

NATIONAL WOODCRAFT

Unité de rangement
Choix de couleurs



899\$



Meuble du Québec

** Des gagnants à tous les 2500 acheteurs. La possibilité de venir à la télévision avec Danielle Rainville pour gagner de 1000\$ à 10000\$ en bons d'achats chez Ameublements Tanguay. Règlements en magasin.



Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

A MEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H à 17h
sauf Pointe-au-Père

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul.
Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ormière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul.
des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411